



sommaire

3 Édito

4 Ça s'est passé

5 Le budget de l'Agglo

8 L'actu de l'agglo

- > L'extension et la modernisation du stade nautique Françoise Clavery-Bouyssou
- > Une prime de 150 € pour l'achat d'un Vélo à Assistance Électrique
- > Un nouveau local à vélo en septembre
- > Fabriquer son compost, c'est facile !
- > Les bonnes astuces du tri en déchèterie
- > Déchets d'activités de soins à risques infectieux Nouveau ! Bacs de collecte cassés ou défectueux
- > Entretien des cours d'eau
- > De la route à la rue
- > Pour le maintien à domicile
- > Diagnostic territorial de santé
- > Rénover son logement : des aides existent

Dossier

15 L'AGGLO PREND SOIN DES PLUS PETITS

- > Parole d'élue
- > Le financement des EAJE
- > Un bon équilibre entre accueil collectif et individuel Elles vous en parlent...
- > Vous recherchez un mode d'accueil
- > Une journée à la crèche
- > Une réponse complète

25 Entreprendre

- > Pleins feux sur le vélo
- > Avis aux entrepreneurs
- > Avec la pépinière Ariane, il lance Helping sur un territoire « idéalement situé »
- > Du cochon bio en circuit court à Longes
- > Les fermes ouvrent leurs portes

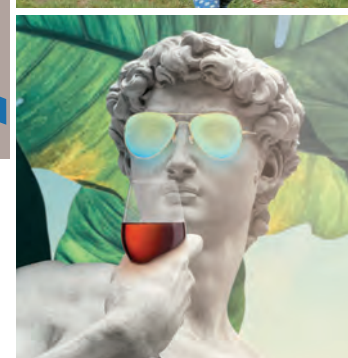
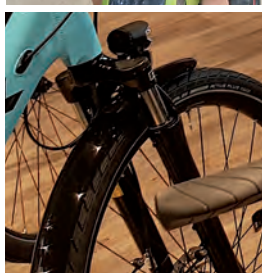
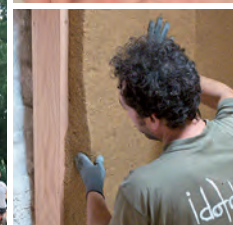
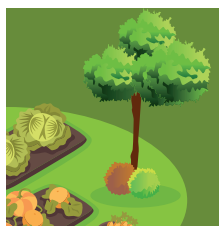
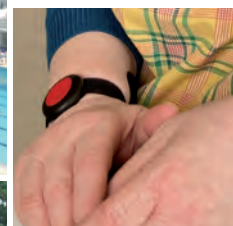
32 Tourisme

- > La stratégie touristique : « Parole d'élue... »
- > 3 questions à...
- > Miser sur les événements
- > Zoom sur...

37 Conseil de développement

38 Gardons le lien

40 Jazz à Vienne



Agglomag

Le magazine de Vienne Condrieu Agglomération

N°11 - PRINTEMPS 2021

Espace Saint-Germain / Bâtiment Antarès
30, avenue du Général Leclerc - BP 263 / 38217 Vienne Cedex
Tél : 04 74 78 32 10 / Fax : 04 74 53 54 26
info@vienne-condrieu-agglomeration.fr
et www.vienne-condrieu-agglomeration.fr

Directrice de la publication : Claudine Perrot-Berton
Rédactrice en chef : Brigitte Caruana
Rédaction : Brigitte Caruana, Directrice du service communication de Vienne Condrieu Agglomération, Tiphaine Malfait MComConseil
Conception graphique : Catherine Ornon
Impression : CARAMBA !

Agglomag est imprimé à 40 500 exemplaires sur du papier respectueux de l'engagement environnemental labellisé PEFC (Programme Européen des Forêts Certifiées)
ISSN : 2609-0783 / Dépôt légal : mars 2020



La parole aux citoyens



Mesdames, Messieurs,

Ce début de l'année 2021 a été marqué par le vote du budget de notre intercommunalité. Dans cette période de crise sanitaire et économique, les élus communautaires ont souhaité que notre territoire maintienne le cap fixé par notre projet d'agglomération : « se donner les moyens de nos ambitions sans augmenter la fiscalité ».

Le budget qui a été voté respecte ainsi cet engagement avec cette année encore, aucune augmentation des taux de fiscalité.

Face aux incertitudes liées à la crise mais aussi aux réformes fiscales menées par le gouvernement, il convient de rester prudent et de conserver des marges de manœuvre pour l'avenir.

Ainsi, les dépenses de fonctionnement sont maîtrisées (+0,83%) et augmentent moins que les recettes (+ 1,5 %), ce qui permet d'améliorer notre épargne et par conséquent notre capacité d'autofinancement de l'investissement.

Avec un investissement record prévu cette année de plus de 28 millions d'euros, Vienne Condrieu Agglomération prépare l'avenir en renforçant à la fois l'attractivité du territoire, à travers la mise en œuvre du schéma touristique ou la Maison du festival par exemple, et les équipements pour la population comme l'extension et la modernisation du stade nautique ou le parking en ouvrage de l'espace Saint-Germain. Ce montant d'investissement inégalé représente autant de commandes potentielles pour nos entreprises, en particulier locales, pour contribuer à relancer l'activité.

En outre, dans les projets qu'il porte en investissement comme en fonctionnement, le budget de l'Agglo intègre les enjeux de la transition énergétique. Ainsi les préoccupations environnementales et climatiques se retrouvent aussi bien dans la conception même des équipements avec, par exemple, l'installation de panneaux photovoltaïques sur le stade nautique et le parking Saint-Germain, que dans la politique d'acquisition de véhicules fonctionnant au GNV ou électriques. Elles motivent également plusieurs actions tournées vers la réduction du volume des déchets, la mise en place de crédits dédiés au plan climat air énergie territorial en cours de rédaction ou encore la réflexion sur l'économie circulaire.

Avec ce budget 2021, nous comptons poursuivre et amplifier notre volonté de donner au territoire les moyens de son développement.

Thierry Kovacs,
Président de Vienne Condrieu Agglomération

11 janvier 2021

Après plusieurs mois de travaux engagés cet été, le réseau de chaleur initié par Engie Solutions et l'entreprise Yoplait a été mis en service le 11 janvier.

Ce projet permet l'utilisation de la chaleur industrielle perdue de Yoplait, considérée comme une énergie renouvelable et sa valorisation pour chauffer 791 logements d'Advivo du grand Estressin et l'école Claude Bernard.

Ce réseau de chaleur va permettre la diminution de 50% des émissions de CO₂ pour le chauffage tout en conservant une compétitivité tarifaire.

Ce projet s'inscrit dans la volonté de l'Agglo, de lutter contre le réchauffement climatique. Pour le concrétiser, il fallait 1 producteur d'énergie - Yoplait -, des consommateurs à proximité - Advivo et la ville de Vienne pour l'école - et 1 opérateur pour créer le réseau de chaleur - Engie.

Mise en service effective du réseau de chaleur Vienne Nord



Un module de surveillance de la qualité de l'air du territoire

11 janvier 2021

L'enjeu qualité de l'air est intégré dans le Plan Climat Air Énergie Territorial de Vienne Condrieu Agglomération en cours d'élaboration. Pour mieux orienter ses actions avec des indicateurs concrets et précis, en particulier lors des épisodes de pollution, ainsi que pour proposer un outil fiable aux habitants du territoire, à la demande du maire de Vienne, il a été fait appel à la Fédération Atmo France pour installer une station « urbaine de fond » à Vienne.

Ce laboratoire mobile temporaire permet de surveiller plus précisément la qualité d'air et connaître les émissions de polluants en mesurant les niveaux moyens de dioxyde d'azote (NO₂), d'ozone (O₃) et de particules fines (PM_{2,5}) sur l'année 2021. Ces mesures permettront d'évaluer l'évolution des niveaux, depuis l'arrêt de la station fixe fin 2016, de les comparer avec la station fixe de « Roussillon », puis donneront la possibilité de créer et de vérifier les mesures virtuelles pour la modélisation.

Les données de la station sont consultables sur <https://www.atmo-auvergnerhonealpes.fr/donnees/acces-par-station>.



15 janvier 2021

Pour répondre à une demande croissante des habitants du centre-ville de Vienne, l'Agglo a installé dans les parcs de stationnement des boxes à vélos et poursuit ses efforts en aménageant des locaux commerciaux structurellement vacants pour les transformer en locaux à vélos. C'est ainsi que Vienne Condrieu Agglomération propose déjà 107 boxes (20 à l'Espace Saint-Germain, 22 au parking Saint-Marcel, 20 au parking centre ancien, 17 au parking Effia de la gare SNCF, 28 au local rue de l'Éperon).

Avec le local de la Tour Peinte que l'Agglo a acheté, ce sont 35 places supplémentaires qui sont proposées aux résidents et actifs du centre-ville. Le coût total de l'opération est de 160 000 € TTC, 90 000 € TTC de travaux et 70 000 € d'achat du local.

Ce projet a bénéficié du soutien de la Région Auvergne Rhône-Alpes, qui subventionne à hauteur de 50 % le coût des travaux de transformation du local (voir page 9).

Ouverture du local vélo Tour Peinte



Un budget d'actions au service de la relance et des habitants du territoire

Malgré un contexte difficile, le premier budget du nouveau mandat tient le cap de la stabilité fiscale, de la maîtrise des charges de fonctionnement et du maintien de l'épargne. C'est aussi un budget d'actions qui répond aux ambitions du territoire et aux objectifs de relance économique, tout en intégrant la dimension environnementale dans les projets.

Le budget 2021 en quatre points

■ Un budget qui assure la stabilité fiscale

Les taux des taxes sur les ménages et les entreprises restent inchangés depuis 2018. Le taux de la taxe d'enlèvement des ordures ménagères reste lui aussi identique en moyenne sur le territoire.

■ Un budget qui maîtrise les charges de fonctionnement et maintient l'épargne

La hausse des dépenses réelles est limitée à 0,83 %. En parallèle, les recettes réelles s'accroissent de 1,5 %. L'épargne nette atteint ainsi 2 138 000 € en 2021 contre 2 087 000 € au budget 2020.

■ Un budget qui fait la part belle aux investissements

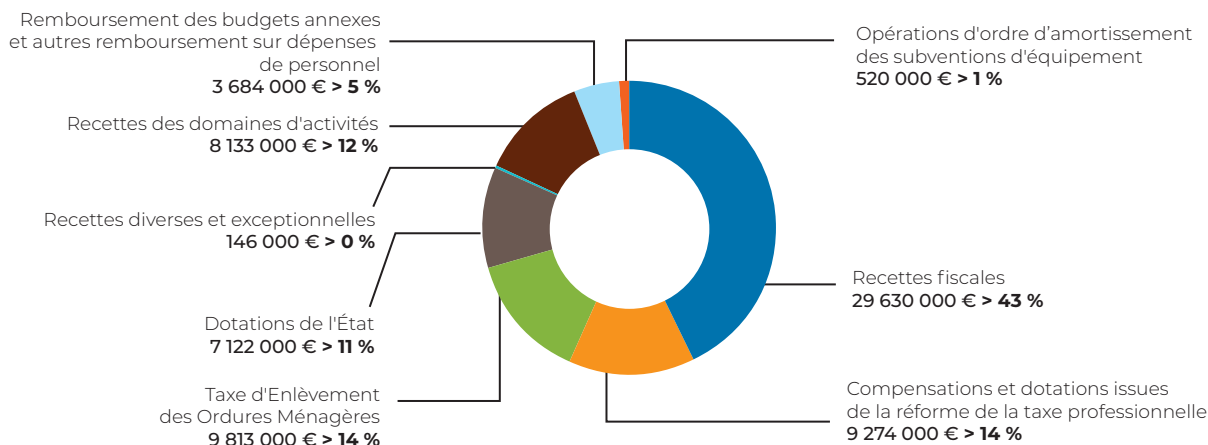
Avec 28 378 000 € inscrits cette année tous budgets confondus, les crédits d'équipement atteignent un niveau record depuis la création de Vienne Condrieu Agglomération.

■ Un budget qui intègre la dimension environnementale

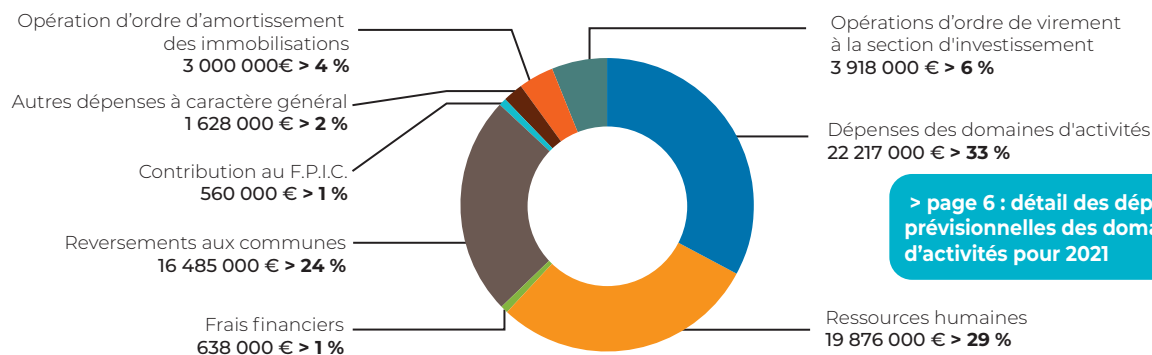
Que ce soit dans ses budgets de fonctionnement ou d'investissement, l'Agglo s'attache à intégrer dans ses projets les enjeux environnementaux au sens large et plus particulièrement ceux de la transition énergétique.

Le fonctionnement du budget principal

Les recettes de fonctionnement s'élèvent à 68 322 000 € (recettes réelles et opérations d'ordre)



Les dépenses de fonctionnement s'élèvent à 68 322 000 € (dépenses réelles et opérations d'ordre)



> page 6 : détail des dépenses prévisionnelles des domaines d'activités pour 2021

Dépenses de fonctionnement du budget principal

Les dépenses prévisionnelles des domaines d'activités pour 2021
(hors opérations d'ordre et hors personnel)

Économie, tourisme, Jazz à Vienne	2 306 400 €
Subvention d'équilibre à l'immobilier d'entreprises et aux zones économiques	196 800 €
Subvention d'équilibre à la base de loisirs de Condrieu	137 800 €
Emploi, formation, insertion	590 000 €
Aménagement du territoire	384 500 €
Politique de l'habitat	513 500 €
Cohésion sociale et politique de la ville	557 000 €
Jeunesse	56 000 €
Petite enfance	1 198 000 €
Service téléalarme	160 000 €
Politiques territoriales	160 400 €
Voirie communautaire	1 703 800 €
Eaux pluviales et rivières	777 000 €
Equipements sportifs	498 100 €
Piscines	376 500 €
Subvention d'équilibre au budget des transports	1 200 000 €
Environnement, nature, plan climat	268 000 €
Gestion des déchets	7 850 000 €
Maintenance du patrimoine et moyens techniques	375 200 €
Soutien aux évènements intercommunaux	76 000 €
Fourrière animale	72 000 €
Contribution au service incendie	2 760 000 €

Le fonctionnement des budgets annexes

Les 7 budgets annexes s'équilibrent en dépenses et en recettes à hauteur de :

- **11 570 000 €** pour les transports et déplacements
- **540 000 €** pour l'immobilier d'entreprises
- **1 773 000 €** pour les zones économiques
- **222 800 €** pour la base de loisirs de Condrieu
- **7 631 000 €** pour l'assainissement
- **8 469 000 €** pour l'eau potable (dont 2 900 000 € de redevances assainissement reversées au budget annexe de l'assainissement)
- **0 €** pour le parc de stationnement Espace Saint-Germain (ce budget ne prévoit pour l'instant que des crédits d'investissement)



La parole à

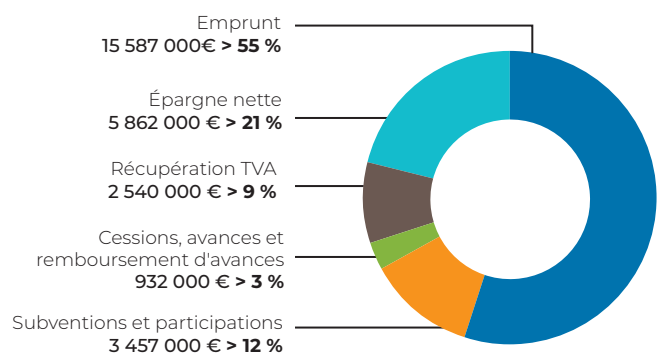


Christophe Bouvier

Vice-Président
en charge des Finances,
Maire de Chasse-sur-Rhône

Dans le contexte incertain que nous connaissons, je veux souligner la capacité à agir de Vienne Condrieu Agglomération. Elle le montre plus que jamais dans le budget 2021, en investissant massivement pour contribuer à la relance économique, répondre aux besoins des habitants, développer son attractivité, relever le défi de la transition énergétique. Extension et réhabilitation du stade nautique à Saint-Romain-en-Gal, maison du festival, parking en ouvrage sur l'espace Saint-Germain, mise en œuvre du schéma touristique, ou encore acquisition de véhicules propres : autant d'exemples qui illustrent le volontarisme qui anime notre Agglomération.

Le financement de l'investissement



L'investissement

Les dépenses réelles d'investissement s'élèvent à 28 378 000 €
(hors remboursement du capital de la dette et opérations d'ordre)



Transports et déplacements
1 295 000 €

- Renouvellement du matériel roulant dont 2 bus au gaz naturel pour véhicules (GNV), réseau et billettique
- Poursuite de la mise en accessibilité des arrêts de bus
- Programme modes doux



Environnement et gestion des déchets
1 664 000 €

- Poursuite du déploiement des conteneurs enterrés
- Aménagement et densification du réseau des points d'apport volontaire
- Maintien à niveau des équipements, modernisation des déchèteries et travaux sur le site du quai de transfert
- Acquisition d'une microbenne à ordures ménagère au GNV
- Renouvellement des bacs et composteurs
- Actions du plan climat air énergie territorial



Économie et tourisme
7 306 000 €

- Aménagement de zones économiques
- Immobilier d'entreprises
- Mise en oeuvre du schéma de développement touristique
- Maison du Festival
- Base de loisirs de Condrieu
- Parking de l'Espace Saint-Germain



Maintenance du patrimoine et informatique
896 000 €

- Informatique/télécommunications (services de l'Agglo et écoles)
- Dématérialisation de l'urbanisme
- Maintien à niveau des bâtiments administratifs et techniques



Petite enfance et téléalarme
270 000 €

- Maintien à niveau des équipements de la petite enfance
- Maintien à niveau des équipements du service téléalarme



Équipements sportifs et piscines
5 418 000 €

- Stade nautique à Saint-Romain-en-Gal : réalisation d'un nouveau bassin et réhabilitation
- Maintien à niveau et équipement des piscines, gymnases et terrains de sport



Politique de l'habitat
543 000 €

- Soutien aux opérations de réhabilitation de l'habitat
- Participation à la construction de logements sociaux
- Maintien à niveau des aires d'accueil des gens du voyage



Assainissement, eau potable, eaux pluviales et rivières
4 828 000 €

- Réseau d'assainissement et stations d'épuration
- Réseaux d'adduction d'eau potable et stations de production
- Travaux de canalisation des eaux pluviales
- Travaux eaux de ruissellement et rivières



Aménagement et rénovation urbaine
560 000 €

- Plans Locaux d'Urbanisme des communes
- Aménagements Vallée de Gère et Vienne Sévenne



Voirie communautaire
5 598 000 €

- Travaux sur les voies communautaires
- Aménagements de sécurité liés au Plan de Mobilité
- Pistes cyclables
- Réfection des voiries dans les zones économiques
- Réhabilitation des ouvrages d'art communautaires (ponts)
- Aménagement des points noirs des circuits de collecte des déchets
- Renouvellement du matériel de voirie



L'extension et la modernisation du stade nautique Françoise Clavery-Bouysson

Le plan piscine Isère a identifié un déficit de plans d'eau pour la natation des scolaires en Isère et notamment pour la piscine Françoise Clavery-Bouysson. Ce déficit a été confirmé par le diagnostic réalisé dans le cadre du schéma directeur des équipements sportifs de l'Agglo. Les élus communautaires ont décidé d'agrandir le stade nautique Françoise Clavery-Bouysson et de profiter de ce chantier pour moderniser et réhabiliter cet équipement qui date de 1967.

En quoi consiste le projet d'extension et de modernisation du stade nautique ?

Le projet prévoit la création d'un bassin couvert en inox de 25 m x 15 m et d'un espace bien-être avec les 2 saunas. Il inclut aussi la réhabilitation de l'espace administratif, du hall d'entrée, des vestiaires, de la zone sanitaire et du snack. Les plages existantes, les façades, vitrages et toitures seront également repris. Des locaux techniques seront créés et enfin les abords du stade et le parking seront réaménagés.

Que cela va-t-il apporter aux utilisateurs ?

Plus de confort : l'ensemble du stade nautique sera modernisé.
Plus de plages horaires pour chaque public.
Plus de lignes de natation, car avec l'extension, 18 lignes seront proposées : 8 lignes olympiques de 50 m à l'extérieur et 10 lignes de 25 m en intérieur soit 6 lignes de 25 m de plus.

Combien de temps vont durer les travaux ?

Les travaux vont s'étaler sur près de deux ans. Les élus ont

préférez réduire au maximum la durée des fermetures. De ce fait, mener ce chantier en site occupé complexifie et rallonge les délais d'exécution.

Quand le stade nautique sera-t-il fermé ?

Un effort important est fait pour que les travaux soient le plus possible réalisés en site occupé. Toutefois une fermeture sera nécessaire pour réaliser certains travaux intérieurs.

De ce fait, le stade nautique sera fermé une première fois du 1^{er} juin au 31 décembre 2021 et une deuxième fois du 30 mai au 30 septembre 2022.

Pour les périodes estivales, il sera possible de se rendre à la piscine d'Eyzin-Pinet dont les horaires seront adaptés pour accueillir le plus grand nombre.

Combien coûte l'extension et modernisation du stade nautique ?

Le coût prévisionnel des travaux est estimé à 8,2 M € HT pour un coût d'opération d'environ 10,6 M € HT.

Ce projet devrait bénéficier d'une subvention de l'État de 1 M €, du Département de l'Isère

La parole à



Virginie Ostojic
Vice-Présidente en charge des Équipements sportifs d'intérêt communautaire, Maire de Saint-Romain-en-Gier

Le projet d'extension et de modernisation du stade nautique Françoise Clavery Bouysson est ambitieux, à l'image de notre projet de territoire.

Cette extension avec la création d'un bassin de 25 m x 15 m permettra de répondre aux nombreuses attentes de lignes d'eau supplémentaires pour tous les publics : les scolaires, les clubs sportifs et les particuliers. De plus, les travaux permettront la mise en accessibilité du complexe.

Je suis très heureuse d'avoir à suivre ce projet d'envergure aux côtés d'une équipe de professionnels investie et désireuse de satisfaire au mieux le public. D'ailleurs, afin de permettre la réouverture de la piscine plus rapidement, ils ont su réorganiser le planning et proposer une exécution des travaux en site occupé.

Nous remercions nos partenaires l'État, la Région et les départements de l'Isère et du Rhône qui nous soutiennent et contribuent au financement de ce projet.

de 1 M €, du Département du Rhône de 500 000 € et de la Région Auvergne-Rhône-Alpes de 500 000 €. Des demandes de subventions ont aussi été faites auprès du plan de relance de 2,7 M € et l'Agence nationale du sport de 400 000 €.



Une prime de 150 € pour l'achat d'un Vélo à Assistance Électrique

En juillet dernier, les élus ont décidé la mise en place d'un dispositif d'aide financière à l'achat de VAE pour un montant de 150 € par vélo.

Cette aide⁽¹⁾ est reconduite pour l'année 2021.

Petit rappel des conditions d'acquisition de celle-ci :

- Le demandeur doit être âgé de plus de 18 ans.
- Le demandeur doit résider sur l'une des 30 communes de l'Agglo.
- Il ne peut y avoir qu'une seule demande par foyer.
- Les vélos devront être achetés auprès des vendeurs professionnels implantés sur le territoire de l'Agglo assurant un service après-vente. À ce jour, le territoire compte 5 vélocistes qui sont :

• Cycles Blain à Vienne,
• Décathlon à Chasse-sur-Rhône,
• E-bike solutions à Vienne,
• Feu vert à Chasse-sur-Rhône
• Intersport à Vienne,
• Oswald Motor Cycles à Condrieu
• RhoneVelo à Vienne.

- (1) dans la limite des fonds disponibles.



Cette prime s'applique uniquement pour l'acquisition d'un VAE réalisée après le 17 juillet 2020.

Les VTT et les vélos de route sont exclus du dispositif.

Vous êtes intéressé ?

N'hésitez pas à contacter la direction transports et mobilités, 04 74 78 78 89.

La parole à



Thierry Sallandre,
Conseiller délégué en charge des modes doux de déplacements,
Maire de Les Haies

La pratique du vélo se développe sur notre territoire et c'est une très bonne nouvelle pour les pratiquants mais aussi pour la planète. Le réseau cyclable qui existe aujourd'hui se situe principalement dans le centre de l'Agglo, à proximité du fleuve Rhône. Sachez que nous travaillons pour l'étoffer car nous sommes conscients que celui-ci doit être développé afin d'encourager la pratique.

Nous menons actuellement des études de faisabilité pour définir les possibilités de rejoindre Malissol et l'Est de l'agglomération soit en empruntant la Vallée de Gère soit en passant par Charlemagne où des travaux de réaménagement du boulevard des Alpes sont d'ailleurs en cours. Il est aussi prévu de mettre en place une zone de circulation apaisée dans le centre-ville de Vienne.

Notre objectif est de pouvoir progressivement étendre le réseau pour développer le maillage.

Même si il reste beaucoup à faire, force est de reconnaître qu'un important travail a été effectué ces dernières années et celui-ci a permis la création de voies dédiées aux modes actifs, pour certaines vertes, pour d'autres urbaines.

En 2021, le groupe de travail vélo sera notamment mobilisé sur la réécriture du schéma directeur vélo, qui s'inscrit dans le Plan de Mobilité et qui vise à prévoir des aménagements cyclables prioritaires dans les 5 à 10 ans.



Un 3^e local à vélo en septembre

Face à l'absence d'espaces dédiés au stationnement des vélos dans le parc de logements du centre-ville de Vienne, les élus ont souhaité mettre en place des solutions de stationnement longue durée et sécurisées.

Aussi, l'Agglo a installé dans les parcs de stationnement des boxes à vélos et poursuit ses efforts en aménageant des locaux commerciaux vacants pour les transformer en locaux à vélos.

C'est un troisième local à vélo qui va ouvrir prochainement, place Charles de Gaulle à Vienne. En complément du local situé

sur rue de l'Éperon et de celui de l'Impasse de la Tour Peinte et pour répondre à une demande croissante, ce nouveau local proposera dès la rentrée de septembre une trentaine d'emplacements, principalement destinés aux résidents riverains et aux actifs du centre-ville.

Le service est proposé sous forme d'abonnement annuel, pour un montant de 25 € (et un dépôt de garantie de 80 €). L'accès au local se fait avec la carte Oûra, support commun aux réseaux de transports et mobilités de la Région Auvergne-Rhône-Alpes.

■ **Pour en savoir plus :** Direction transports et mobilités
transports@vienne-condrieu-agglomeration.fr - 04 74 78 78 89



Tri sélectif

Fabriquer son compost, c'est facile !

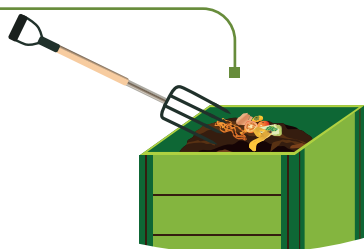
Pour réussir son compost, rien de plus simple ! Il suffit de respecter 4 règles :

1 DIVERSIFIEZ VOS APPORTS

- > 2/3 de déchets verts mous et humides : tontes de pelouse et épiluchures
- > 1/3 de déchets bruns secs : branchages et feuilles mortes

2 AÉREZ LES MATIÈRES

- > En brassant régulièrement
- > En introduisant des petites branches au milieu

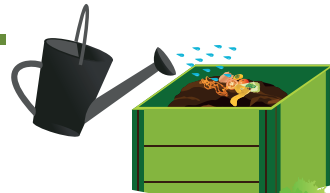


4 N'OUBLIEZ PAS D'UTILISER VOTRE COMPOST !

- > Entre 3 à 6 mois : jeune, utilisé en couverture du sol
- > Entre 6 à 12 mois : mûr, incorporé à vos plantations

3 SURVEILLEZ L'HUMIDITÉ

- > Le compost doit être humide, mais sans excès d'eau
- > Arrosez en été si nécessaire



Déchèterie

Les bonnes astuces du tri en déchèterie

■ Démontons nos meubles avant de les apporter à la déchèterie

Un meuble démonté est un meuble facilement transportable. Plus légères, les pièces du meuble pourront aisément être déposées dans les bennes Éco mobilier. Cela permet également de réduire le nombre de camions sur la route en optimisant le remplissage de la benne. Enfin, la valorisation sera facilitée car les pièces pourront être triées selon leur matériau.

■ Pour les grandes quantités de végétaux : la compostière tellement plus simple !

Lorsque nous avons beaucoup de déchets verts, pourquoi ne pas aller directement à la compostière à Eyzin-Pinet ?

Les quais en déchèteries étant sécurisés par des gardes corps ne permettent pas de déverser directement nos déchets dans la benne. Or, la compostière est adaptée au déchargement de gros

volumes de déchets verts et nous évite beaucoup de manipulations. Vous pouvez aussi en profiter pour récupérer à la compostière du broyat de branches*.

*La consommation annuelle en broyat de branches (déchets bruns secs) pour le bon fonctionnement d'un composteur individuel pour un foyer de 4 personnes est de 5 € / an.

OUVERTURE

- Du lundi au vendredi : de 8h à 12h et de 13h30 à 17h
- Le samedi : de 8h à 12h et de 13h30 à 15h30
- À proximité de la route départementale 38
Coordonnées GPS : 45.493348 5.000252

■ La propreté des déchèteries, l'affaire de tous

Certains apports en déchèteries occasionnent des salissures, aussi pour conserver une déchèterie la plus propre possible, il est demandé à chacun d'entre nous

de laisser le quai aussi propre que vous l'avez trouvé. Des balais et pelles peuvent être prêtés aux usagers (hors période de mesure sanitaire).

Le saviez-vous ?

Des points d'apports volontaires (PAV) plus facilement accessibles

Les points d'apports volontaires qui se trouvaient dans l'enceinte des déchèteries de Vienne et de Pont-Évêque ont été déplacés à l'extérieur. Ainsi, vous pouvez déposer vos emballages, papiers et verre dans les PAV plus facilement. Ce changement de lieu permet d'améliorer la fluidité de circulation au sein des déchèteries et sécuriser le fonctionnement notamment lors des pics de fréquentation.

Déchets d'activités de soins à risques infectieux

Les Déchets d'Activités de Soins à Risques Infectieux des patients en auto traitement bénéficient d'une filière spécifique et ne doivent en aucun cas être jetés dans les poubelles d'ordures ménagères ou de tri.

Les matériels de soins (piquants et tranchants généralement) doivent être entreposés dans des boîtes à aiguilles qui sont distribuées gratuitement par les pharmacies (sur présentation d'une ordonnance). Une fois pleines celles-ci sont à rapporter aux points de collecte (voir liste des pharmacies et autres points sur le site DASTRI).

■ **Pour en savoir plus :**
rendez-vous sur www.dastri.fr



Nouveau ! Bacs de collecte cassés ou défectueux

Si votre bac d'ordures ménagères est détérioré et qu'il présente un défaut de sécurité pour le personnel, vous trouverez ce petit support accroché à votre bac.

Pas d'inquiétude à avoir !
Il vous suffit de contacter le service environnement :

■ **04 74 53 45 16** (indiquez le numéro de votre bac afin que celui-ci soit remplacé dans les meilleurs délais) ou gestiondechets@vienne-condrieu-agglomeration.fr



Entretien des cours d'eau

rappel des obligations
des propriétaires riverains

Chaque propriétaire riverain d'un cours d'eau est propriétaire des berges et de la moitié du fond du lit. À ce titre il est tenu à son «entretien régulier». Cet entretien doit permettre l'écoulement naturel des eaux tout en favorisant le bon

développement de la faune et de la flore dans et aux abords du cours d'eau. Vous êtes tenu d'éliminer les débris et autres amoncellements végétaux, flottants ou non, de couper et d'élaguer la végétation des rives. Généralement, un simple

entretien manuel suffit et ne nécessite pas d'autorisation particulière. En revanche, les travaux lourds de rectification du lit ou des berges nécessitent une autorisation préalable.

article L. 215-14 du Code de l'environnement)

De la route à la rue

Le Boulevard des Alpes est un axe urbain structurant liant Vienne à d'autres communes de l'Agglo qui nécessitait une requalification. Vienne Condrieu Agglomération et la ville de Vienne ont réfléchi à un projet de réaménagement de ce boulevard, répondant au mieux aux demandes des habitants.

Démarrés le 1^{er} février, les travaux de requalification du Boulevard des Alpes concernent un linéaire de 520m allant de la Montée Charlemagne au Chemin de la Belle Aude.

Le chantier consiste en :

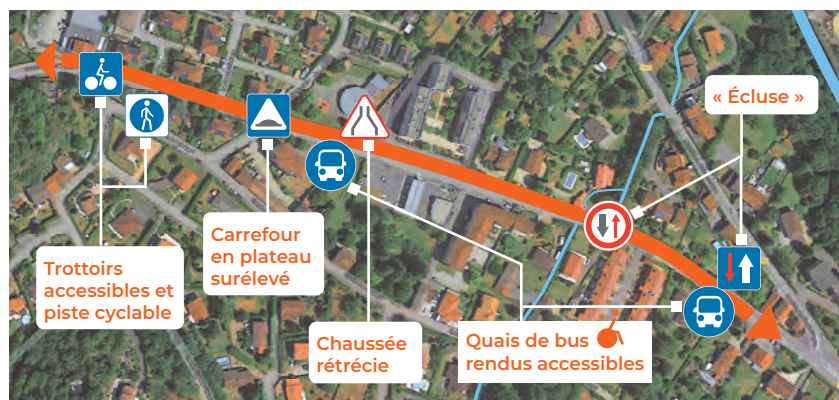
- La réduction de la largeur de la chaussée,
- La création d'un plateau surélevé,
- La création d'un passage à sens alterné,
- La création d'une zone 30
- La rénovation de la chaussée,
- La mise en accessibilité des

quais de bus Charlemagne et Ronceveaux,

- La rénovation et l'élargissement des trottoirs,
- La création d'une piste cyclable bilatérale qui permettra, à terme, de relier le quartier de Malissol au centre-ville, en passant par Charlemagne, en toute sécurité.

■ Le coût des travaux pris en charge par l'Agglo est estimé à 365 305 € TTC.

Ce projet devrait bénéficier d'une subvention au titre de la Dotation de Soutien à l'Investissement Local (DSIL) - axe déplacement cyclo de 65 200 € HT.





Pour le maintien à domicile

Dans le cadre de sa compétence Action sociale d'intérêt communautaire, l'Agglo intervient pour le maintien à domicile des personnes âgées et handicapées en gérant le service Téléalarme.

La téléalarme est un service d'assistance à distance des personnes qui relie un abonné, chez lui, aux secours d'urgence. Pilotée par un opérateur spécialisé qui se trouve dans les locaux du SDIS 38, la mise en contact entre l'abonné et ce réseau utilise des techniques de communication audio, les fréquences radio et le réseau téléphonique. Pour tous ceux dont la santé et la sécurité doivent être assurées 24 h/24, le service téléalarme représente l'expression d'une vraie solidarité au quotidien.

Le service téléalarme permet d'abord aux personnes âgées de continuer à vivre seules chez elles. Il apporte la tranquillité d'esprit à leurs familles en leur donnant l'assurance que la personne qui leur est chère

sera très vite secourue en cas de besoin. Il s'adresse aussi aux personnes atteintes de maladies chroniques, aux personnes handicapées, ou isolées qui ont besoin de pouvoir appeler une aide physique en cas d'accident.

Le matériel se compose d'un transmetteur à poser près du téléphone et d'un déclencheur en bracelet ou en pendentif à porter sur soi.

Le service téléalarme de l'Agglo s'est donné les moyens de son exigence professionnelle tout en s'appuyant sur les atouts d'un réseau dense et compétent : les délégués téléalarme. Nommés par les élus des communes, agents de la commune ou bénévoles, ils incarnent le lien incontournable entre l'abonné, sa famille, les techniciens et les secours.



Sérénité

Non seulement l'abonné garde son indépendance, mais les proches sont également rassurés de le savoir « en lien » 24 h/24.

Sécurité

Le boîtier téléalarme est très simple à utiliser. Une simple pression et l'abonné obtient l'aide dont il a besoin.

Présence

De jour comme de nuit, la semaine, le dimanche comme les jours fériés, pendant les vacances... Un opérateur est toujours à l'écoute et prêt à déclencher une intervention des pompiers, ambulance privée ou des intervenants de proximité si besoin.

Confort

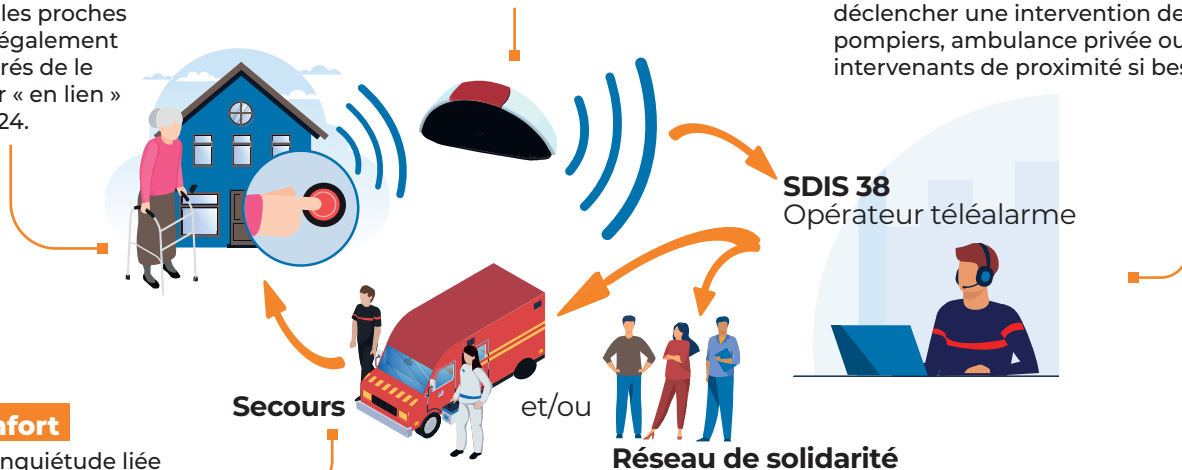
Une inquiétude liée à sa santé ?
Une situation critique ?
Quoi qu'il arrive, l'abonné qui appelle est assisté.

Secours

et/ou

Réseau de solidarité

SDIS 38
Opérateur téléalarme



Où faire la demande ?

Au Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) ou à la Mairie du lieu de résidence.



À savoir

Le service compte 2153 abonnés dont 791 abonnés sur le territoire de l'Agglo *(chiffres 2020)

L'équipe téléalarme de l'Agglo est composée de 7 personnes, dont 5 techniciens. Sur ces 5 techniciens, 4 sont pompiers volontaires.

L'Agglo passe une convention avec le SDIS et les communes pour assurer le service téléalarme. L'Agglo se charge d'organiser le service, choisit le matériel le plus adapté et assure la pose et l'entretien régulier du matériel des abonnés.

Les délégués téléalarme gèrent les demandes d'installation, ils sont présents lors de l'installation du matériel qui est faite par les techniciens de l'Agglo, ils effectuent un test mensuel chez l'abonné.

*Le service téléalarme intervient sur 95 communes.

La parole à



Blandine Vidor,
Conseillère déléguée en charge de la téléalarme, Maire de Reventin-Vaugris

Le service Téléalarme participe pleinement au maintien à domicile des personnes âgées et handicapées.

Celui-ci fonctionne grâce à la collaboration étroite du SDIS, des communes et de l'Agglo. Chaque partenaire est un maillon indispensable pour la mise en place de cette solidarité auprès des plus fragiles.

Pas de Téléalarme sans le centre d'appel du SDIS, pas de Téléalarme sans les délégués communaux qui visitent régulièrement les abonnés à domicile, pas de Téléalarme sans l'équipe de l'Agglo qui installe le matériel et qui assure son fonctionnement 24h/24h et ce 7 jours sur 7.

Les trois partenaires se réunissent régulièrement pour assurer une qualité de service irréprochable.

Je tiens à remercier chacun d'entre eux pour le travail effectué et j'encourage toutes les personnes isolées, âgées ou handicapées, à s'équiper afin de gagner en sécurité et en sérénité.



Cohésion sociale

Diagnostic territorial de santé

Afin de construire un Plan Local de Santé adapté aux besoins de son territoire, les élus de l'Agglo ont décidé de réaliser un diagnostic territorial.

Ce diagnostic prend en compte l'avis de la population et des professionnels via un questionnaire diffusé du 15 octobre au 15 décembre 2020.

Le questionnaire habitants a obtenu 925 réponses et le questionnaire professionnels de santé 141. Les résultats de cette

enquête et de l'étude statistiques ont permis de déterminer des axes du Plan local de Santé. Ainsi, des groupes de travail composés d'élus et de partenaires santé se réuniront en avril pour décliner ces axes en plan d'actions. Le plan local devrait ainsi être achevé pour l'été.

Rénover son logement : des aides existent

Aider à améliorer la qualité du parc de logements est un enjeu important pour le territoire. C'est pourquoi l'Agglo accompagne les propriétaires dans la réalisation des travaux de rénovation de leur logement et leur propose des conseils techniques et financiers. Des aides sont mises en place par l'intermédiaire de deux dispositifs selon la commune de résidence.

Deux dispositifs existent, l'un pour les communes situées sur la rive droite, le deuxième pour les communes situées sur la rive gauche. Ils visent à aider les propriétaires à réhabiliter leur logement, leur offrir des conseils techniques et financiers gratuits et leur apporter des aides financières pour réaliser les travaux.

Ainsi, ces aides peuvent être mobilisées par des propriétaires occupants ou des propriétaires bailleurs sous certaines conditions.

Selon la commune où se situe le logement à réhabiliter, les personnes à contacter pour s'informer ne sont pas les mêmes et les aides financières peuvent varier.

■ Si le logement est situé dans l'une de ces communes :

Chasse-sur-Rhône, Chonas-l'Amballan, Chuzelles, Estrablin, Eyzin-Pinet, Jardin, Les Côtes-d'Are, Luzinay, Meyssiez, Moidieu-Détourbe, Pont-Évêque, Reventin-Vaugris, Saint-Romain-en-Gal, Saint-Sorlin-de-Vienne, Septème, Serpaize, Seyssuel, Vienne, Villette-de-Vienne

■ Contactez SOLIHA Isère Savoie :

N° Vert 0 805 030 043 (appel gratuit depuis un poste fixe)

APPEL GRATUIT DEPUIS UN POSTE FIXE

vienne-condrieu-agglomeration@solihia.fr

■ Permanence d'information sur rendez-vous :

tous les mercredis de 14h à 16h dans les locaux de Vienne Condrieu Agglomération :

Espace Saint-Germain / Bâtiment Antarès
30, avenue du Général Leclerc
38200 Vienne

■ Si le logement est situé dans l'une de ces communes :

Ampuis, Condrieu, Échalas, Les Haies, Loire-sur-Rhône, Longes, Saint-Cyr-sur-le-Rhône, Saint-Romain-en-Gier, Sainte-Colombe, Trèves, Tupin-et-Semons

■ Contactez SOLIHA Rhône :

Tél : 04 37 28 70 20

Email : a.richard@solihia.fr

■ Permanence d'information sur rendez-vous :

le 1^{er} mercredi du mois de 14h à 16h :

· En mairie d'Échalas :

le 5 mai, le 7 juillet, le 6 octobre, le 1^{er} décembre.

· En mairie de Condrieu (bâtiment les Éclats) :

le 7 avril, le 2 juin, le 1^{er} septembre, le 3 novembre.

■ Service Habitat : 04 74 78 32 20



Dispositif Denormandie : une aide fiscale à la rénovation et à la location

Les futurs propriétaires bailleurs peuvent bénéficier d'une défiscalisation lorsqu'ils rénovent un logement dans un quartier ancien. Le dispositif Denormandie est applicable à Vienne dans le cadre du plan Action cœur de ville.

Il s'adresse aux propriétaires bailleurs qui achètent un bien à rénover dans un des territoires éligibles au dispositif souhaitant mettre leur logement vide en location longue durée, pendant 6, 9 ou 12 ans.

Cette réduction d'impôt sur le revenu s'applique aussi bien aux contribuables fiscalement domiciliés en France au moment de l'investissement et qui font rénover leur bien, qu'à ceux qui achètent à un promoteur qui a fait rénover le bâtiment.

Les bailleurs bénéficient d'une réduction d'impôt calculée sur la totalité de l'opération, en fonction de la durée de la location :

6 ans : 12 % ; 9 ans : 18 % ; 12 ans : 21 %



L'Agglo prend soin des plus petits

Depuis 2008, Vienne Condrieu Agglomération agit au quotidien pour proposer aux parents des solutions adaptées à leurs attentes dans le domaine de la petite enfance et en particulier pour la garde de leurs enfants.

Répondre aux besoins et aux interrogations des parents, les aider à trouver une crèche ou une assistante maternelle, accueillir les enfants dans les meilleures conditions, accompagner les parents dans leur parentalité, telles sont les missions que l'Agglo entend remplir. Une politique en matière de petite enfance à la hauteur de ses ambitions que ce dossier vous invite à découvrir.

La parole à...

66

Annick Guichard,**Vice-présidente en charge de la petite enfance, Maire de Trèves**

« Nouvellement élue à la petite enfance, j'ai entrepris de visiter l'ensemble des structures et de rencontrer toutes les collaboratrices du service. J'ai découvert les efforts quotidiens des équipes pour que l'accueil de vos enfants se passe dans d'excellentes conditions, que cela soit d'un point de vue réglementaire, d'un point de vue sanitaire et bien sûr d'un point de vue éducatif.

L'Agglo compte 16 établissements du jeune enfant, 9 relais assistant(e)s maternel(le)s et un lieu d'accueil enfants parents, équitablement répartis sur le territoire afin d'assurer un maillage équilibré et adapté.

Nous veillons à maintenir un parfait équilibre entre l'accueil collectif et l'accueil individuel, pour offrir aux parents un réel choix diversifié et adapté à leurs besoins.

L'Agglo veille également à réguler l'implantation de micro-crèches privées afin de conserver l'équilibre des modes de garde. »



Secteur sud

Secteur nord

Secteur est

- Établissements d'Accueil du Jeune Enfant (EAJE)
- Micro-crèche de Moidieu-Détourbe
- Relais d'Assistant(e)s Maternel(le)s (RAM)
- Lieu d'Accueil Enfants Parents



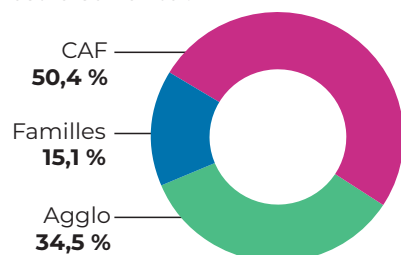
Le financement des Établissements d'Accueil du Jeune Enfant

Diversification des modes de paiement pour les EAJE

Depuis le 1^{er} octobre 2019, les familles fréquentant les Établissements d'Accueil du Jeune Enfant situés sur le territoire de Vienne Condrieu Agglomération, ont la possibilité de régler leurs factures en ligne via un portail famille. Ce mode de règlement supplémentaire permet à l'Agglo de s'adapter à l'évolution des besoins des familles. Celles-ci peuvent néanmoins, si elles le souhaitent, continuer à payer leur mode de garde avec les moyens « traditionnels » : CESU, espèces, chèques ou prélèvement.

Le saviez vous ?

- Le coût horaire moyen de garde par enfant est de 10,87 € / heure
- La participation moyenne d'une famille pour la garde est de 1,53 € / heure
- La répartition financière pour 1 heure de fonctionnement est la suivante :



La Caisse d'Allocations Familiales, partenaire de l'Agglo dans sa politique petite enfance

La CAF apporte son soutien financier au travers de différentes prestations :

- la prestation de service unique accompagne financièrement les gestionnaires d'EAJE et garantit les principes d'équité et de mixité sociale. Elle définit la participation financière des familles, les différentes prestations offertes avec leurs modalités de mise en oeuvre et les règles de fonctionnement.
- la prestation de service ordinaire qui allège le coût des services comme les RAM et le LAEP selon des objectifs nationaux prédéfinis
- la prestation de service contrat enfance jeunesse, complémentaire aux précédentes aides, englobe l'ensemble des actions menées dans le cadre de la petite enfance (ex : ludothèques).

Ce soutien financier s'assure que les principes d'accessibilité, d'inclusion des enfants en situation de handicap, ou familles relevant des minima sociaux ou de besoins atypiques, sont pris en compte.

Elle contrôle les structures dans leur offre de places et dans la gestion financière (contrats aux familles, accessibilité des EAJE, taux d'occupation...).



Un bon équilibre entre accueil collectif et individuel

L'accueil collectif

Les 16 EAJE de l'Agglo proposent trois types d'accueil possibles (au sein du même établissement) et sont accessibles à tous sans conditions d'emploi.

■ L'accueil régulier

Les besoins d'accueil sont connus à l'avance et récurrents quel que soit le nombre d'heures hebdomadaires.

■ L'accueil occasionnel

Les besoins d'accueil sont connus à l'avance mais, ponctuels et non récurrents.

■ L'accueil de dépannage

L'enfant peut ne pas être connu de la structure et les besoins ne peuvent pas être anticipés. Dans le cas de l'urgence, cela répond à une nécessité subite et non programmable en fonction des places disponibles sur une durée limitée et sans autre solution possible.

L'accueil individuel

L'accueil individuel constitue le 1^{er} mode d'accueil en France. Il est représenté par les assistant(e)s maternel(le)s, les gardes à domicile et les Maisons d'assistant(e)s Maternel(le)s (MAM).

■ Les assistant(e)s maternel(le)s

Agréées par le service de Protection Maternelle et Infantile (PMI) de chaque département, les assistant(e)s maternel(le)s accueillent les enfants à leur domicile ou dans un autre lieu si ils se regroupent et fonctionnent en MAM.

Il y a 742 assistant(e)s maternel(le)s sur tout le territoire et 4 MAM : 1 à Seyssuel, 1 à Pont-Évêque et 2 à Vienne.

■ Les Relais Assistant(e)s Maternel(le)s (RAM) prochainement rebaptisés Relais Petite Enfance

Les missions des RAM sont d'informer et d'orienter les familles sur l'ensemble des modes d'accueil. Ils soutiennent les professionnels de l'accueil individuel tant sur le plan administratif qu'éducatif en offrant un lieu d'échanges, de rencontre et de professionnalisation.

Il existe 9 RAM sur le territoire.

Enfin, le RAM accompagne les parents en tant qu'employeur d'un(e) assistant(e) maternel(le).

Répondre aux questions des familles : le point info mode de garde

Le PIMG est ouvert de 8h à 17h du lundi au vendredi et joignable par :

- un numéro unique : 04 27 87 80 00
- mail à : pimg@vienne-condrieu-agglomeration.fr

Que ce soit par téléphone ou sur rendez-vous, le rôle du PIMG est d'accompagner et soutenir les familles dans leurs démarches de recherche d'un mode d'accueil en analysant et réorientant la demande, en informant sur les aides possibles et le coût des modes d'accueil et en traitant les demandes d'accueil de la préinscription au passage en commission d'attribution.



Elles vous en parlent...



**Souadia Blain,
assistante
maternelle
par passion**

Souadia Blain est assistante maternelle depuis 2013. Elle a choisi son métier car pour elle travailler avec les enfants est source d'enrichissement. Participer à leur éducation et à leur éveil est un plaisir quotidien. Pour que son plaisir soit complet, pour trouver un équilibre entre sa vie privée et professionnelle, Souadia a aménagé un espace dédié à son activité au rez de chaussée de sa maison. Aussi, elle va au travail lorsqu'elle descend au rez-de-chaussée et qu'elle accueille les 5 enfants qu'elle garde actuellement. Ses journées commencent habituellement à 7h pour s'achever autour des 19h. La journée est bien remplie et complètement dédiée aux enfants accueillis. Chanson (pour se dire bonjour et bien commencer la journée), balade (pour profiter de la nature tout autour), lecture (pour se poser un peu dans le calme), goûter (pour se régaler de crêpes, de gâteaux ou de compotes), jeux à l'intérieur ou à l'extérieur (pour se défouler et se faire plaisir). Les enfants ne s'ennuient pas et profitent de leur temps de sieste pour recharger les batteries. Pendant ce temps, Souadia range les jouets, nettoie l'espace, prépare le déjeuner du lendemain et concocte une collation qui donnera aux enfants le goût des bonnes choses.

Pour pouvoir retrouver des professionnels et pour que les enfants puissent aussi rencontrer d'autres enfants, Souadia participe activement aux activités du relais de son secteur. « C'est bien pour les enfants, c'est bien pour les adultes », explique-t-elle. « Un lien particulier se crée avec les enfants bien-sûr, mais aussi avec les parents. C'est comme s'ils faisaient partie de la famille ! », conclut Souadia.



**Catherine Meyrand,
auxiliaire de
puériculture
depuis
toujours**

Quand Catherine Meyrand parle de son métier, elle utilise des mots porteurs de sens comme valeurs et missions. Même si rien ne la prédestinait à devenir auxiliaire de puériculture, ce métier est devenu pour elle une évidence après avoir été animatrice dans des centres de loisirs.

L'expérience et les multiples formations qu'elle a suivies permettent à Catherine d'exercer son métier en toute sérénité. « Les petits yeux des enfants qui s'émerveillent provoquent toujours en moi autant d'émotion que le premier jour », explique Catherine qui apprécie particulièrement le lien qui se tisse avec l'enfant et le sentiment que son travail est utile. Elle aime à définir son métier ainsi : « J'accompagne pas à pas des petits êtres qui deviendront des hommes et des femmes demain ».

Le métier d'auxiliaire de puériculture s'exerce en équipe et c'est ce qu'apprécie Catherine. « Nous ne sommes jamais seules face à une difficulté puisque l'équipe auprès des enfants est composée d'auxiliaires de puéricultures et assistantes petite enfance, encadrées par des éducatrices de jeunes enfants, offrant ainsi une complémentarité et une cohérence au quotidien.

Catherine a découvert récemment la langue des signes qui permet à l'enfant qui n'a pas encore la maîtrise des mots de s'exprimer. « Cette langue est universelle », complète Catherine, elle nous permet de communiquer avec les enfants porteurs de handicaps, ou avec ceux qui ne maîtrisent pas encore la langue française.

Il permet aussi aux enfants de communiquer entre eux et c'est passionnant. »



**Vous recherchez
un mode d'accueil**

ACCUEIL COLLECTIF

Vous souhaitez une place en équipement d'accueil du jeune enfant (EAJE) ? Vous avez besoin de renseignements ? D'un accompagnement dans vos démarches ?



1

Vous souhaitez de l'accueil régulier

Une préinscription est obligatoire. Prenez rendez-vous au PIMG ou rendez-vous sur le site internet de Vienne Condrieu Agglomération, rubrique « démarches en ligne » puis « préinscrire mon enfant en crèche »

2

Vous souhaitez de l'accueil occasionnel

Prenez contact directement avec l'établissement de votre choix pour faire une inscription.

3

Vous souhaitez de l'accueil en dépannage ou en urgence

Les besoins ne peuvent pas être anticipés et répondent à une nécessité subite et non programmable. Prenez contact avec le PIMG.

Passage en commission d'attribution des places de façon anonyme

> 4 commissions par an :

- En mars, juin, septembre et décembre

Vous obtenez une place :

Un rendez-vous vous sera fixé par la directrice de l'EAJE et l'accueil pourra débuter.

Vous n'obtenez pas de place :

Passage à la commission d'attribution des places suivante et/ou accompagnement vers un mode d'accueil individuel via les Relais d'Assistant(e)s Maternel(le)s (RAM)

Accueil possible en EAJE en fonction des places disponibles et sur une période de 2 mois.

Accompagnement vers le RAM le plus proche de chez vous pour un accueil individuel.

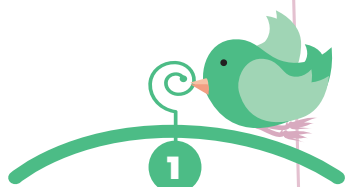
recherchez
d'accueil ?

04 27 87 80 00

Un seul numéro,
Point Information
Mode de Garde (PIMG)

ACCUEIL INDIVIDUEL

Vous recherchez un accueil ponctuel, régulier ou en urgence auprès d'un assistant(e) maternel(le) ?
Vous avez besoin de renseignements sur les aides ?
D'un accompagnement dans vos démarches (recherche, contrat de travail, aides financières...) ?



Vous pouvez prendre contact et rendez-vous auprès du Relais Assistant(e)s Maternel(le)s (RAM) le plus proche de chez vous. Vous trouverez les coordonnées sur le site internet de l'Agglo : <https://www.vienne-condrieu-agglomeration.fr>

Pour vous renseigner sur les différents modes d'accueil possibles.

Pour mettre la liste des assistantes maternelles à votre disposition et vous accompagner dans cette recherche en tenant compte de vos besoins et impératifs

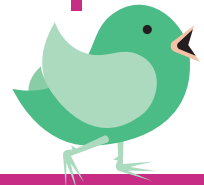
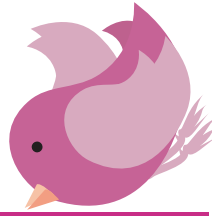
Pour vous guider sur les démarches, les aides financières, le contrat de travail, la mise en relation avec les organismes spécialisés.



Une journée à la crèche



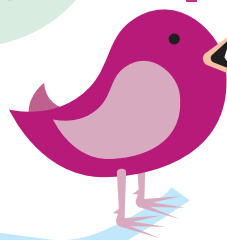
Accueil de l'enfant
(à l'extérieur uniquement en contexte Covid-19)



Les activités du matin
jeu, itinérance ludique...



Apprentissage de l'hygiène de base

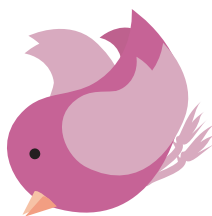


Repas en autonomie accompagnée

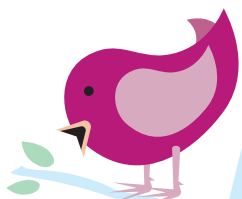




Le change-debout



Temps calme et sieste



Les activités de l'après-midi

sorties, lecture (kamishibai)



À très vite !



Une réponse complète

L'Agglo répond aux besoins des parents

Les horaires atypiques

Les parents en insertion professionnelle ayant besoin d'une garde sur horaires atypiques (tôt le matin, tard le soir) peuvent sous conditions bénéficier d'un accompagnement à la recherche de solutions et d'un soutien financier.

Contact : PIMG 04 27 87 80 00



L'Agglo veille au quotidien à accompagner au mieux les parents en proposant différents services et activités. Chaque enfant étant unique, chaque situation est étudiée individuellement.

La parentalité

On entend par accompagnement ou soutien à la parentalité l'ensemble des actions visant à permettre aux parents de se sentir à l'aise dans leur relation à leur enfant, de prendre en compte son rythme, ses besoins selon son âge, de l'accompagner dans sa découverte du monde. Les professionnel(le)s petite enfance peuvent apporter aux parents leurs connaissances sur le développement du tout petit mais s'attachent surtout à mettre en lumière leur propre savoir-être et leur savoir faire en tant que parent.

Ces actions sont souvent menées en partenariat avec la P.M.I (département 38 et 69), le CMP, le CAMSP, des bénévoles issus des professions sanitaires ou socio-éducatives. Elles se déroulent dans un espace dédié appelé Lieu d'Accueil Enfants Parents (LAEP).

L'accueil des enfants porteurs de handicap

Les EAJE de l'Agglo accueillent les enfants porteurs de handicap, que celui-ci soit physique ou mental.

Avec le soutien de son réseau de professionnels, les structures Petite Enfance de l'Agglo sont en mesure d'établir un Projet d'Accueil Individualisé (PAI) et d'accueillir des enfants atteints de troubles du comportement, de maladies chroniques ou orphelines, d'allergie grave ou tout autre problème de santé.

Pôle Petite Enfance « Graine de Malice » :

lundi et mardi, de 14h à 17h30 | jeudi de 8h30 à 12h
40, rue Louis Leydier - 38780 Pont-Évêque
04 74 54 59 21

« L'aide au répit » pour les familles ayant un enfant porteur de handicap

L'objectif est de soutenir les parents d'enfants porteurs de handicap, en leur permettant de souffler afin d'éviter l'épuisement physique et nerveux. Une personne, employée par un service d'aide à la personne, intervient au domicile des parents pour une garde ponctuelle ou régulière (maximum une demi-journée par semaine). La collectivité finance 2/3 des dépenses et la famille prend en charge le 1/3 restant.





Pleins feux sur le vélo

Depuis la crise sanitaire mondiale, le monde du vélo connaît un essor. Certains parlent même de raz-de-marée. Entre conviction écologique, souci de bien-être ou gain de temps, les cyclistes, qu'ils soient amateurs ou sportifs accomplis, particuliers ou professionnels, sont de plus en plus nombreux à se mettre en selle. Le point avec des fabricants, des vendeurs, des loueurs et des réparateurs de vélos en activité sur le territoire de Vienne Condrieu Agglomération.

■ Cycles Blain

6 place d'Arpot
38200 Vienne
04 74 85 71 82
www.cycles-blain.com

Christian



Altran 13

■ Hakken Mobility

Espace Saint-Germain
Bât. Le Saxo
30, Avenue Général Leclerc
BP 254 - 38217 Vienne
Cedex
04 82 62 50 12
www.hakkenmobility.com

Christophe et Max



■ RhonaVelo

45 quai Jean Jaurès,
38200 Vienne
04 74 87 73 27
vienna@rhonavelo.fr
www.rhonavelo.fr

Raphaël



■ TRIPS

07 49 35 34 91
contact-trips@orange.fr
www.tripporteurtrips.com

Faustine et Mathis



■ Répare-bike

06 03 73 47 02
contact@repare-bike.fr

Alexandre



■ E-bike solutions

E-bike occasions
30, route de la Gravière
Z.I Leveau
38 200 Vienne
06 70 66 90 92
www.ebikesolutions.fr

Achille et Laurent





Cycles Blain : une progression unique en 46 ans

C'est le magasin de cycles historique à Vienne. Créés en 1975 par le coureur cycliste professionnel Christian Blain, les Cycles Blain ont été repris en 2003 par Pierre-Louis Lanier et Philippe Gueffier. Depuis, l'aventure ne cesse d'évoluer.

Philippe Gueffier le reconnaît : en trente ans de métier, il n'a jamais connu un tel succès pour le commerce du vélo. « C'est au-delà de l'engouement, c'est un raz-de-marée mondial ! Il est impossible de répondre à la demande tant elle est importante... ». À la tête de cinq magasins (Brignais, Écully, Lyon, Saint-Priest et Vienne), ce passionné estime qu'avec la crise sanitaire, le vélo a été redécouvert par des anciens adeptes ou découvert par des néo-sportifs : « C'est l'un des rares sports qu'on peut faire dans ce contexte ». Les amateurs, qui poussent les portes du magasin viennois à longueur de journée, plébiscitent les vélos à assistance électrique

(80 à 90% des ventes), mais les VTT, VTC et autres vélos de route fonctionnant à la force des mollets s'arrachent aussi.

Revendeurs Lapiere, Specialized ou Gitane, les Cycles Blain emploient une vingtaine de personnes, dont six

à Vienne. Où un projet d'extension est dans les cartons. Il faut dire que dans ses 200 m² de surface de vente, Philippe Gueffier se sent à l'étroit.

« On va prochainement proposer des supers vélos cargos hollandais de la marque Urban Arrow. On aimerait développer d'autres gammes de produits, mais on manque de place... »

Quant aux recrutements dans les 5 magasins Cycles Blain, ils sont fréquents : « Que ce soit en vente ou en mécanique, nous sommes en recherche permanente de talents ».



■ Cycles Blain
6 place d'Arpot
38200 Vienne
04 74 85 71 82
www.cycles-blain.com



Hakken Mobility accompagne l'essor du vélo en ville

Une consigne à vélo sécurisée de 35 places, produit par Hakken Mobility, a récemment été installée à Vienne. Rencontre avec Christophe Barbosa et Max Revil, fondateurs d'Hakken Equipments et Hakken Mobility, installés à l'espace Saint-Germain de Vienne depuis mai 2019.



■ Espace Saint-Germain
Bât. Le Saxo
30, Avenue Général Leclerc
BP 254 - 38217 Vienne Cedex
04 82 62 50 12
www.hakkenmobility.com

L'activité d'Hakken (« découverte » en japonais) repose sur l'équipement et la mobilité. Mais c'est clairement cette dernière qui a pris le pas sur l'autre. « L'essor du vélo s'est renforcé ces dernières années et la crise sanitaire a accéléré le mouvement... Il existe un gros potentiel », soulignent Christophe Barbosa et Max Revil. Pratique d'une activité sportive, soucieuse d'écologie, adoption d'un mode de transport non impacté par l'engorgement des villes... les raisons du succès sont nombreuses. « Nous sommes designers, fabricants et intégrateurs de systèmes innovants permettant de simplifier les déplacements privés et professionnels à vélo. Nous garantissons, grâce à des réservations via une

application mobile, la disponibilité de places de stationnements sécurisés à proximité des lieux de destinations », commentent les dirigeants. Ils proposent à leurs clients (entreprises, collectivités ou particuliers), basés aux quatre coins de l'Hexagone, des rangements individuels et collectifs avec gestion manuelle ou automatisée, des consignes individuelles, des casiers Click & Collect, du mobilier urbain... La société est installée à Vienne pour des raisons personnelles avant tout, mais la situation de l'agglomération est un atout indéniable pour les deux associés : « Le bassin est très dynamique ! » De plus, des partenariats avec des entreprises du territoire ont pu être créés, garantissant une chaîne de production locale et régionale.



Répare-bike, un atelier mobile de réparation de vélos

Alexandre Bertin a aménagé un camion faisant office d'atelier de réparation de vélos. Répare-bike va ainsi à la rescousse de tous les cyclistes amateurs ou sportifs aguerris, sur le territoire de l'Agglo

Installé depuis cinq ans avec son atelier mobile de réparation de vélos, Alexandre Bertin le reconnaît : cette fin d'année 2020 aura été unique. « J'ai eu beaucoup de travail, alors que normalement c'est plus calme... Mais le vélo est en progression, c'est un fait ! ». Ce qui enthousiasme ce mordu de la petite reine, passé notamment chez l'équipementier du cycle Mavic (Annecy). C'est en mars 2016 que ce Beaujolais d'origine a eu l'envie, après s'être installé à Échalas, de parcourir le territoire avec son camion atelier : « L'emplacement est intéressant, je peux toucher plusieurs vallées offrant des terrains de jeux variés à mes clients, avec qui les rapports sont conviviaux. »

Grâce à Répare-bike, finis les déplacements dans des ateliers fixes, finie aussi l'immobilisation des vélos pendant plusieurs jours : « L'intervention à domicile ou sur un lieu de travail plaît beaucoup », poursuit Alexandre Bertin, spécialisé dans la remise en état, la révision, le changement de pièce, le réglage, la vidange de fourche, le marquage anti-vols... sur tous types de vélo. « Je suis persuadé que l'engouement pour le vélo n'est pas près de s'arrêter, car la crise sanitaire a permis de découvrir tout le potentiel d'activités de loisirs de notre territoire ! »

■ Répare-bike
06 03 73 47 02
contact@repare-bike.fr



RhonaVelo, le repaire des cyclistes face à la ViaRhôna

Si vous longez les quais de Vienne, vous avez forcément aperçu le magasin RhonaVelo, ouvert en octobre 2020. Disposant d'une surface de 400 m², Raphaël Pochon et Damien Chabre fourmillent de projets.

« À 7 ans, je réparais des vélos dans le garage de mes parents », se souvient Raphaël Pochon, énergique directeur général de RhonaVelo (ex franchise Cyclables située place Saint-Maurice à Vienne), enseigne également située à Oullins. Douze employés, pour qui mettre les mains dans le cambouis est une « vraie vocation », font vivre les deux commerces.

En s'offrant une belle vue sur la ViaRhôna, les propriétaires peuvent valoriser leur gamme de vélos, avec l'idée de contribuer à une mobilité « raisonnée, accessible et universelle ». « Nous travaillons avec des marques leaders en termes de savoir-faire ou ayant une forte éthique comme Trek, Moustache, Vélo de ville, Brompton ou Gitane », appuie

Raphael Pochon, proposant des vélos classiques (VTT, VTC, route, villes) ou à assistance électrique, des vélos pliants, des cargos, des vélos pour enfants, des draisienne... Mais aussi des équipements variés (porte-vélos, tenues, accessoires, remorques, etc.).

« Depuis le 1^{er} juillet 2020, notre chiffre d'affaires a augmenté de 60% ! C'est très positif, mais l'industrie du vélo est à saturation et on ne peut pas répondre à toute la demande... », souligne le DG de RhonaVelo, cherchant à ouvrir de nouveaux points de vente dans la région, en s'inspirant de ce qui se fait de mieux en Europe. Avec une démarche écologique en tête. « Notre priorité aujourd'hui, c'est le recyclage de nos déchets d'ateliers de réparation. »

■ RhonaVelo
45 quai Jean Jaurès, 38200 Vienne
04 74 87 73 27
vienne@rhonavelo.fr
www.rhonavelo.fr





Un triporteur professionnel pensé et fabriqué sur le territoire

Avec TRIPS, des triporteurs électriques, modulables, adaptables et fabriqués en France, Faustine Tchakamian et Mathis Viornerly offrent une solution de "logistique urbaine" idéale.

Une structure juridique est en cours de création pour gérer la production de ces vélos cargos. Notamment conçus pour la livraison en centre-ville, les triporteurs « ultra robustes » permettent également les services taxi, l'entretien d'espaces verts ou encore la vente ambulante et événementielle. « L'intérêt pour la mobilité douce est croissant, surtout en Auvergne-Rhône-Alpes », s'enthousiasme Faustine Tchakamian, ayant tissé

des contacts encourageants avec des collectivités territoriales. Cet attrait pour TRIPS a entraîné l'installation d'un atelier de production à Chasse-sur-Rhône où le triporteur, très maniable, peut être conçu sur mesure avec deux constantes : une charge utile de 250 kilos et jusqu'à 35 kilomètres d'autonomie.

■ TRIPS - 07 49 35 34 91
contact-trips@orange.fr
www.triporteurtrips.com



Du vélo électrique en location et d'occasion avec E-bike solutions

Afin de répondre aux besoins des collectivités territoriales et des entreprises, Achille Gobba et Laurent Adelinet ont créé E-bike solutions en 2017. Quatre ans plus tard, l'aventure continue d'évoluer, avec le lancement d'une seconde activité dédiée au grand public.

C'est à Die, dans la Drôme, que tout a commencé pour les deux entrepreneurs, jusque-là employés dans des commerces de vélo. Le créneau d'E-bike solutions : louer des vélos à assistance électrique à des structures publiques (Départements, mairies...) et privées (entreprises). Le succès est là, mais pour gagner en visibilité et maîtriser leurs coûts,

Achille Gobba et Laurent Adelinet quittent la Drôme pour un axe logistique plus exposé. C'est la ville de Vienne qui s'impose, d'autant que Vienne Condrieu Agglomération est l'un des clients de la société. « Nous avons été très bien accompagnés par l'Agence économique lors de notre installation dans la zone industrielle de Leveau », souligne Achille Gobba.

Depuis, E-bike solutions a étoffé son réseau avec les professionnels du tourisme (camping, hôtels, base de loisirs...) et compte ainsi l'UCPA ou le Club Med comme clients.

Pour résoudre la problématique de seconde vie des vélos après leur location, E-bike occasions est née courant 2020. Les particuliers peuvent trouver leur bonheur en ligne (VTT, vélo de ville, vélo pliant...)... « Et ça fonctionne très bien ! Un VTT se vend en quelques jours », sourit Achille Gobba, dont l'équipe s'étoffe. Après un assistant comptable, un chargé de projet intégrera la société en septembre. Quant aux techniciens vélos saisonniers, les dirigeants d'E-bike solutions en cherchent chaque année. Avis aux amateurs.



■ E-bike solutions
E-bike occasions
30, route de la Gravière
Z.I Leveau
38 200 Vienne
06 70 66 90 92
www.ebikesolutions.fr

Avis aux entrepreneurs

WANTED

Restaurant / Brasserie à Pont-Évêque

Dans le cadre de la redynamisation commerciale du cœur de ville, la commune de Pont Évêque, a décidé de favoriser l'implantation d'un restaurant/brasserie afin de répondre à un besoin de sa population et des entreprises installées sur la commune.

■ + **d'info :**

vgarnier@vienne-condrieu-agglomeration.fr

Restaurant / Brasserie à Ampuis

Dans le cadre de la redynamisation commerciale du cœur de ville, la commune d'Ampuis, a décidé de favoriser l'implantation d'un restaurant/brasserie afin de répondre à un besoin de sa population et des entreprises installées sur la commune.

■ + **d'info :**

vgarnier@vienne-condrieu-agglomeration.fr

Locaux disponibles à Chonas-L'Amballan

La commune de Chonas-l'Amballan met en location deux locaux commerciaux pour du commerce de proximité en centre-bourg.

■ + **d'info :**

vgarnier@vienne-condrieu-agglomeration.fr

Commerces de proximité en construction à Villette-de-Vienne

Dans le cadre d'un programme neuf, la mairie de Villette-de-Vienne propose à la location deux cellules commerciales pour implanter des commerces de proximité en centre-bourg.

■ + **d'info :** EUROPEAN-homes M. Romain Berthollier / rberthollier@european-homes.fr

Professionnels de santé en Pôle Santé Médical à Vienne

Advivo propose aux professionnels de santé un pôle de santé rénové en vallée de Gère à Vienne. Disponibilités : 1 local infirmier(ière), 2 locaux kinés, 2 locaux médecins. Possibilité d'accueillir d'autres activités para médicales : ostéopathie, sophrologie...

■ + **d'info :** <https://entreprendre.vienne-condrieu-agglomeration.fr/votre-implantation/wanted-recherchent-territoire/>

Professionnels de santé à Septème

Advivo propose aux professionnels de santé (dentiste, ophtalmologiste...) un local neuf à vendre ou à louer.

■ + **d'info :** mairie.septeme@wanadoo.fr

Restez connecté à l'Agence éco !

L'équipe de l'Agence éco est présente sur les réseaux sociaux et vous invite à la suivre.



- Si vous êtes commerçant : @ManagerCommerce Virginie
- Si vous êtes agriculteur : @delphinefaure
- Pour l'actualité de l'Espace Saint-Germain à Vienne : @espacesaintgermainvienne



: @aeviencondrieu



: company/agence-éco-vienne-condrieu-agglomération

Et sur le site internet

<https://entreprendre.vienne-condrieu-agglomeration.fr/>





Avec la pépinière Ariane, il lance Helping sur un territoire « idéalement situé »

ARIANE
PÉPINIÈRE D'ENTREPRISES

Fort d'une expérience de dix-sept ans dans l'ingénierie industrielle, Geoffroy Bourgerette vient de se lancer dans l'entrepreneuriat avec son bureau d'études Helping. Installé dans la pépinière d'entreprises Ariane (accompagnement des jeunes entreprises de services B to B de Vienne Condrieu Agglomération), il n'a pas choisi le territoire par hasard.

« Je n'étais plus à l'aise dans mon travail, ma vision des choses avait évolué », analyse Geoffroy Bourgerette, 41 ans. Alors celui chez qui on avait décelé peu de temps avant « une âme d'entrepreneur » a franchi le cap de la création d'entreprise, fin 2020.

Le créneau de son bureau d'études ? Réaliser des études en installation générale pour des projets de revamping (rénovation ou changement d'équipements) ou de rétro-édition de plans à l'aide de technologies 3D de pointe pour des usines chimiques, pharmaceutiques, cosmétiques ou pétrochimiques de la région.

« Des bureaux d'études de petite taille comme Helping, cela n'existe plus localement alors que nous apportons de la flexibilité aux clients et que nous les accompagnons au cas par cas », appuie celui qui va prochainement s'entourer de plusieurs collaborateurs, mais qui souhaite conserver une dimension familiale.

Début 2021, Geoffroy Bourgerette a pu intégrer la pépinière Ariane. « L'accueil de l'équipe de Vienne Condrieu Agglomération a été super. De plus, grâce à la pépinière, j'ai accès à des locaux partagés avec d'autres pépins, dans une ville idéalement située

au milieu de la vallée de la chimie. La qualité de vie y est parfaite, et je vois déjà émerger de belles synergies au sein d'Ariane, mais aussi avec d'autres entrepreneurs à proximité. C'est encourageant ! »



Helping, 23 bis rue Denfert
Rochereau 38200 Vienne
06 01 36 60 04
gb@help-ing.fr / www.help-ing.fr



Du cochon bio en circuit court à Longes

Originaire du Jura, Kevin Tofts a repris, en septembre 2020, une exploitation située à Longes.

« Quand j'étais gamin, je voulais être fermier », sourit le paysan de 38 ans qui a, pourtant, mis un peu de temps à trouver sa voie. Après une quinzaine d'années d'expérience dans le bâtiment, c'est en 2016 que l'idée d'une reconversion professionnelle s'est imposée à Kevin Tofts. « Avec ma compagne, nous vivions à Lyon mais nous souhaitions revenir à la campagne, où nous avons grandi, pour retrouver une meilleure qualité de vie. » Accompagné par l'Addear (Association pour le développement de l'emploi agricole et rural), il enchaîne alors les formations : « L'idée d'un élevage biologique de cochons en plein air a germé en moi, en conservant un petit atelier de poules pondeuses ». Tout en retournant travailler dans le bâtiment, le trentenaire poursuit son parcours d'installation en lien

avec la Chambre d'Agriculture. Et en février 2019, c'est la révélation, avec la visite de la ferme de Gérard Hémain, producteur laitier souhaitant transmettre son exploitation d'une trentaine d'hectares à Longes. Un accord avec le cédant est rapidement trouvé, et de septembre à décembre 2020, Kevin Tofts a pu préparer la reprise de la ferme, sur place.

« À terme, en plus de quelques vaches que j'ai gardées, la ferme devrait accueillir 14 truies avec une centaine de porcs charcutiers élevés en plein air, et 249 poules pondeuses ». Ainsi, Kevin Tofts entend proposer une production diversifiée en circuit court, dès le mois de mars 2021.

Installé dans un territoire au fort potentiel, il espère vendre ses porcs dans un rayon restreint, afin de coller au mieux à ses convictions écologiques.

Ferme La croisée des vents
1605, route de Condrieu
69420 Longes - 06 70 98 27 55





Les fermes ouvrent leurs portes

Vienne Condrieu Agglomération s'engage aux côtés des agriculteurs pour la promotion de son territoire et le maintien d'une agriculture dynamique et riche de diversité. À ce titre, elle soutient l'opération ferme en ferme, organisée par le CILDEA et les ADDEAR de la Loire et du Rhône. Cette opération portes-ouvertes, a lieu chaque dernier week-end d'avril. Cette année nous vous donnons rendez-vous les 24 et 25 avril 2021.

Les agriculteurs et agricultrices ouvrent leurs portes pour faire découvrir leur métier, leur savoir-faire. Ils vous font visiter leurs exploitations et déguster leurs produits.

Les fermes participantes sont toutes engagées dans une démarche de développement durable.

Pour les visiteurs, c'est l'occasion de découvrir la vie à la ferme, de renouer des liens avec les producteurs et goûter de bons produits locaux. C'est aussi un moment privilégié pour passer à l'acte lorsqu'ils souhaitent s'engager dans une démarche de consommation responsable.

L'opération de ferme en ferme s'inscrit dans la stratégie agricole du territoire de Vienne Condrieu Agglomération à travers :

■ **Un enjeu pédagogique :** valoriser le métier d'agriculteur, en montrant les aspects humains de la production et en s'attachant à promouvoir une agriculture durable ;

■ **Un enjeu économique :** mener une action de promotion locale et de communication, avec un impact positif sur l'économie et la dynamique de vie locale ;

■ **Un enjeu social :** créer une dynamique locale et développer une solidarité entre producteurs d'un même territoire, mais aussi renforcer les liens entre agriculteurs, ruraux et citadins.

Cette année, 6 fermes se sont engagées et sont accompagnées par Vienne Condrieu Agglomération :

■ **SPIRULIB, Eyzin-Pinet**

Vincent Libeaut, vous fera découvrir les secrets de la spiruline.

■ **Le Mas d'Illins, Luzinay**

Laurence et Jérôme Laval producteurs de lait Bio vous feront visiter leur belle exploitation ;

■ **EARL du Petit Ramard, Condrieu**

Venez rencontrer Alice, Quentin et Marc, des producteurs de fromages à pâte pressée cuite, raclette et tomme, à Condrieu.

■ **La Ferme de Loutre, Les Haies**

Adeline Lamarque vous présentera ses magnifiques Aubrac aux yeux si doux ;

■ **Ferme des Grands Bois, Saint-Romain-en-Gier**

Clémence et Robert, sont en cours de transmission d'exploitation en petit fruit... et confectionnent de délicieuses confitures.

■ **Les Jardins d'Icitte, Condrieu**

Manon et Emilien se sont lancés dans la production de légumes bio et de qualité sur petite surface, par le biais d'un outil appelé « Espace Test »... À découvrir



Avec un nombre croissant de fermes participantes, Vienne Condrieu Agglomération a son propre circuit : « de Condrieu à Vienne ».

[Sous réserve des mesures sanitaires qui seront en vigueur.]

■ **Pour en savoir plus :**
www.defermeferme.com





La stratégie touristique



©Thomas Prudhomme

Fruit d'un travail collectif entre les élus et les professionnels du tourisme, le nouveau schéma touristique 2019-2024 a été voté en juin 2019. Un travail important est actuellement mené par l'Agglo et l'Office de tourisme. Le point sur ce nouveau schéma avec Christian Borel.



La parole à

Christian Borel,

Conseiller délégué en charge du développement touristique, Maire des Côtes d'Arely



Agglomag : *En quoi ce nouveau schéma se différencie-t-il du précédent schéma touristique de l'Agglo ?*

Christian Borel : L'ancien schéma a participé pleinement à réunir les conditions favorables au développement touristique du territoire. L'aménagement de l'espace et l'équipement de la destination étaient des piliers de ce schéma. La construction du pavillon du tourisme est un exemple des concrétisations de celui-ci.

Ce nouveau schéma intègre la rive droite, puisqu'entre les deux schémas il y a eu la fusion.

Ambitieux, novateur, celui-ci mise sur le duo Vienne-Condrieu, sur la synergie entre le tourisme et la culture, sur la dimension émotionnelle et la promesse d'inattendu. Sa stratégie se base

sur un programme événementiel choisi pour son potentiel touristique. Enfin, ce schéma fait aussi le pari de la capacité des acteurs du territoire à travailler de manière décloisonnée et transversale (tourisme, sport, culture, économie...) qu'ils soient privés ou publics.

Agglomag : *Le schéma touristique de l'Agglo se décline en 5 axes. Pouvez-vous nous expliquer quels sont ces axes ?*

Christian Borel : Nous avons en effet scindé le schéma en 5 grands ensembles : la production événementielle ; les sites et équipements touristiques ; la qualification des espaces publics ; le schéma d'accueil et d'information ; la communication ; le marketing et l'image.

Ces 5 axes englobent 15 actions/projets qui vont de la création

et montée en puissance d'événements touristiques à la mise en œuvre d'un schéma global de signalétique touristique et identitaire en passant par le soutien au développement d'équipements touristiques publics.

Agglomag : *Comment la mise en œuvre de ce schéma est-elle organisée ?*

Christian Borel : L'Agglo, compétente en matière touristique, a souhaité déléguer à l'Office de Tourisme le développement touristique du territoire. L'Agglo est compétente dans tous les projets dits structurants. C'est pourquoi ce schéma est piloté de concert par l'Agglo et l'OT. L'Agglo pilote les axes 2 et 3, l'Office de tourisme les axes 4 et 5. L'axe 1 quant à lui est piloté par les deux structures.



Agglomag : *Comment les actions évoluent-elles ?*

Christian Borel : Pour l'action 1 qui est la « Création et montée en puissance d'événementiels touristiques », nous avons commencé un travail en profondeur avec les organisateurs des manifestations Jazz à Vienne / Les Templiers / Vin et Rigotte / Journées gallo-romaines. L'objectif rappelons-le est de faire de ces manifestations des événements touristiques capables d'attirer des visiteurs de la Région Auvergne-Rhône-Alpes et d'autres régions (voir en pages 35-36).

En parallèle, nous travaillons sur des projets plus structurants (action 4 Soutien au développement d'équipements touristiques), qui souvent vont nécessiter des investissements importants. Nous ambitionnons d'être en mesure d'offrir une ambiance qualitative et cohérente avec notre promesse. Nous voulons en effet satisfaire le visiteur et le surprendre.

Sans faire une liste à la Prévert, je vais citer quelques exemples de projets.

Le développement de la base nautique de Condrieu

En prévision de la fin du contrat de Délégation de Service Public fin 2022, l'Agglo mène une réflexion sur le devenir du site afin que celui-ci s'inscrive dans les ambitions du nouveau schéma touristique. Une étude prospective est en cours. Nous en saurons plus d'ici septembre à mon avis.

La création de haltes contemplatives

Pour ce projet qui consiste à rythmer la découverte du territoire et mettre en valeur les pépites de celui-ci, nous avons confié à un groupe d'étudiants de l'Institut d'Urbanisme de Lyon (IUL) une mission sur le concept des haltes contemplatives et avons déjà repéré 3 sites potentiels à Ampuis et Trèves. Dans le cadre de la biennale du design, un concours est lancé auprès des écoles pour avoir des propositions d'aménagement de ces haltes.

Belvédères

Il s'agit de proposer un aménagement de site "point de vue" spectaculaire et original dans sa conception permettant une mise en valeur des paysages, mais aussi de créer un lieu d'accueil pour une offre événementielle.

Le projet consiste à créer un réseau de belvédères de part et d'autre du fleuve et de commencer par le site de Tupin et Semons.

Camping-cars

L'étude pour la création d'aires de camping-cars a été réalisée et des propositions sont en cours d'étude auprès des communes concernées. Le début des travaux est prévu au deuxième semestre 2021.

Vienne grand départ

Il s'agit là de créer un point de départ incontournable de la ViaRhôna sur sa partie méridionale.

Une réflexion spécifique pour les

sites de Maison Blanche à Saint-Cyr-sur-le-Rhône et l'Île Barlet à Saint-Romain-en-Gal est aussi en cours.

“ Nous voulons satisfaire le visiteur et le surprendre. ”

ViaRhôna

Nous avons une chance exceptionnelle d'avoir sur notre territoire la ViaRhôna. Celle-ci connaît une fréquentation croissante et s'inscrit dans le paysage des grandes itinérances européennes à vélo. A ce jour, elle propose encore de nombreux tronçons inaboutis, hétérogènes ou délicats en matière de sécurité des pratiquants, notamment les familles. Il est impératif de poursuivre les efforts initiés sur ce linéaire pour améliorer la qualité du revêtement, la signalisation, les équipements de confort et de mise en sécurité du parcours en rive droite du Rhône. Le schéma prévoit donc un travail important pour la qualifier et valoriser de façon originale et inattendue son linéaire.

Les 5 axes du schéma

- **axe 1**
Production événementielle
- **axe 2**
Sites et équipements touristiques
- **axe 3**
Qualification des espaces publics
- **axe 4**
Schéma d'accueil et d'information
- **axe 5**
Communication, marketing et image



3 questions à

Jean-Yves Curtaud,
Président de Vienne Condrieu Tourisme



Agglomag : *Pourriez-vous nous expliquer quelles sont vos cibles prioritaires ?*

Jean-Yves Curtaud : Après une année un peu particulière au cours de laquelle il nous a fallu repositionner l'offre en partie, nous sommes partis pour un second tour particulier en cette année 2021, et je dirais que les cibles prioritaires à toucher sont celles qui auront la possibilité de se déplacer quasi normalement et principalement durant les vacances d'été.

Mais nous sommes néanmoins attentifs à tout frémissement en matière de déplacements touristiques, et les offres que nous mettons en place dès maintenant concernent des publics plutôt régionaux, cible principale du schéma, et qui se déplacent soit en voiture, soit en train, ou encore en vélo. Il est évident que tant que les conditions de vie ne seront pas redevenues normales, à savoir la réouverture des restaurants, des cafés et des lieux de culture, les « cibles » seront du coup restreintes à un public de visiteurs proches de notre territoire. Mais si tout se passe comme nous le souhaitons d'ici à l'été, nous retrouverons avec plaisir des visiteurs de toute la France, et des Européens proches.

Agglomag : *Qu'est ce qui se cache derrière le mot « EpiCurieux » qui accompagne désormais les actions de promotion et communication ?*

Jean-Yves Curtaud : Notre territoire est un peu la mesure étalon du beau et du bon : gastronomie, vin, patrimoine, histoire, culture, nous proposons à nos visiteurs

toute la palette des sensations, des saveurs, des étonnements et curiosités. L'épicurien y trouvera son bonheur, le curieux de tout y trouvera sans doute son compte, donc, logiquement, les deux ne feront plus qu'un pour devenir « EpiCurieux ». Souvenons-nous que le premier d'entre eux fut un certain Thomas Jefferson, troisième Président Américain, qui, lors de son passage en 1787, tomba sous le charme des vins d'Ampuis et de Condrieu, et de notre Temple romain qu'il fit copier pour en faire les « Capitoles » dans son pays.

Agglomag : *En ces périodes où le tourisme et la culture sont très impactés, en quoi les projets menés par l'Office de Tourisme pourront accompagner la reprise ?*

Jean-Yves Curtaud : Tout ce que nous mettons en place a pour but d'accompagner l'économie locale, à l'instar de ce « chèque cadeau » que nous avons créé l'an passé. Du montant d'une entrée payée, il était à consommer dans un restaurant du territoire. Nous réfléchissons au même type d'initiative pour cet été...



Les axes 4 et 5 du schéma touristique sont essentiellement mis en œuvre par l'Office de Tourisme.

■ **Retrouvez l'intégralité du schéma touristique sur**
vienne-condrieu-agglomeration.fr



Miser sur les événements

L'évènementiel fait partie de l'identité du territoire et représente un enjeu majeur, dans une optique de diversification et de fil rouge de l'offre touristique.

L'objectif poursuivi est double : faire venir & faire parler.

Pour atteindre ces deux objectifs, il est primordial d'attacher une importance particulière à l'aspect qualitatif des événements auquel s'ajoutera une sorte de « Vienne-Condrieu Touch » créative, inattendue et pourquoi pas décalée.

Faire venir, et revenir, est essentiel.

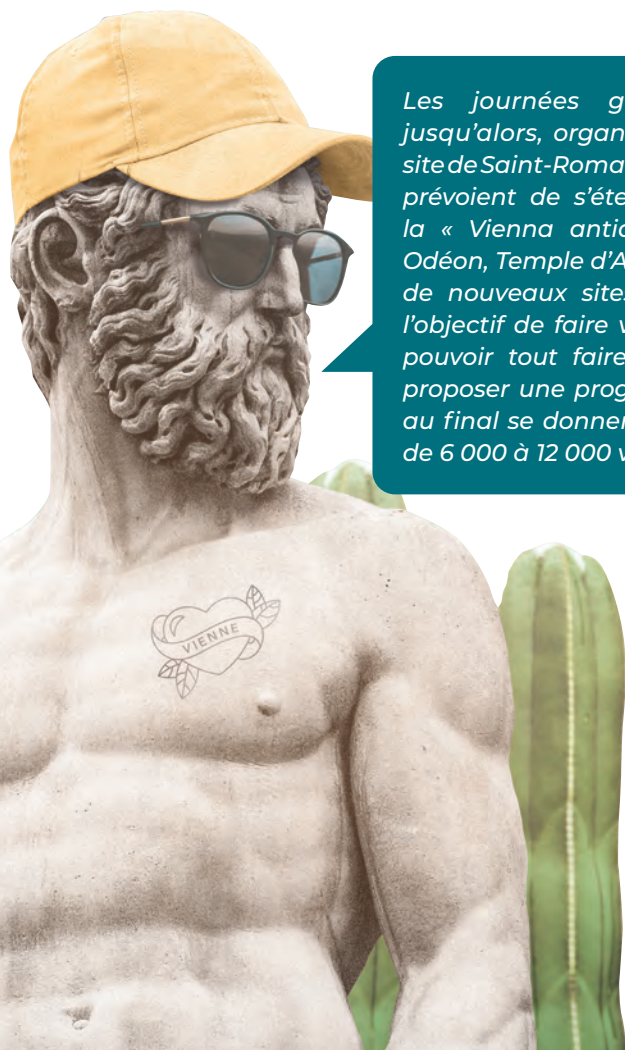
Il faut que le public visé par ces événements ait envie de faire 2 à 3 h de déplacement pour être au rendez-vous. Pour cela, dans le cadre du schéma touristique, il n'est pas question de prendre la place des organisateurs déjà là et qui détiennent un savoir-faire avéré, mais de les accompagner pour enrichir et parfois adapter ces événements par des offres complémentaires répondant à ce côté inattendu et créatif, et justifiant de se déplacer, voire de passer une ou plusieurs journées sur le territoire.

Faire parler est aussi essentiel que faire venir.

En effet, le nombre de jours où se déroulent ces événements restera toujours inférieur au nombre de jours « sans événement ». Pour autant, l'enjeu de développement de l'activité économique et culturelle lié au tourisme reste le même. Par chance, chacun des événements à ce jour identifiés illustre un des piliers majeurs sur lesquels notre attractivité se construit. Les Journées Gallo-Romaines illustrent la Romanité ; la Fête historique, notre passé templier et médiéval ; Vin et Rigotte en

Fête ou bien encore le marché aux vins d'Ampuis sont les vitrines de nos AOC.

Ainsi, faire la promotion de ces événements, c'est aussi et avant tout faire la promotion de l'ensemble des offres et des filières « disponibles » tout au long de l'année, en lien avec le thème majeur ; ces événements devenant finalement des projecteurs sur ces offres et une opportunité pour s'y intéresser, notamment en ce qui concerne les médias.



Les journées gallo-romaines étaient, jusqu'alors, organisées uniquement sur le site de Saint-Romain-en-Gal. Les prochaines prévoient de s'étendre sur l'ensemble de la « Vienna antique ». Théâtre antique, Odéon, Temple d'Auguste et de Livie seront de nouveaux sites complémentaires ; et l'objectif de faire venir est simple : ne pas pouvoir tout faire en une seule journée, proposer une programmation en soirée et au final se donner pour objectif de passer de 6 000 à 12 000 visiteurs.

La fête historique 2021, qui amorcera une évolution pour devenir un rendez-vous singulier et festif de l'Histoire des Templiers servira de présentation également d'une nouvelle offre permanente d'un des nouveaux Escape-Game qui sera développée avec l'Office de Tourisme et pour laquelle une résonance médiatique est déjà observée.

www.vienne-condrieu.com

L'adresse ne change pas mais le site oui !

Vienne Condrieu Tourisme met en ligne son nouveau site en lien avec les nouvelles orientations du schéma touristique et un positionnement volontairement « décalé » à destination des **ÉpiCurieux de tout !**

> Info en temps réel y compris sur la version mobile et bientôt la déclinaison en anglais et en allemand.



D'autres éléments majeurs de l'offre n'ont pas d'événements pour les « porter ».

Aussi est-il prévu également dans ce schéma touristique d'aider à l'émergence de nouveaux événements pour les mettre au 1^{er} plan.

Ce serait le cas du projet porté par la commune d'Ampuis pour créer dès l'automne 2021 le 1^{er} trail de la Côte-Rôtie. Il n'est plus question pour ce projet de parler du vin mais

avant tout du vignoble et de sa singularité. Des coteaux escarpés, dominant le Rhône, contrefort du Parc Naturel du Pilat. Le vignoble devenant ainsi le cadre dans lequel un touriste pourra pratiquer d'autres activités.

En complément des équipements prévus dans les prochaines années, le schéma ambitionne que la ViaRhôna ne soit plus seulement un itinéraire vélo mais aussi une manière différente de découvrir le territoire et de revenir.

Enfin, derrière cette stratégie événementielle se profile ce que Jazz à Vienne a su très bien faire au fil de sa croissance : être un vecteur d'attractivité et de notoriété.

L'annulation de l'édition 2020, au-delà de l'impact économique direct, a privé le territoire non seulement de l'ambiance mais aussi de tout « l'environnement » médiatique et économique. Un événement, c'est aussi un moment privilégié pour les entreprises locales notamment d'accueillir ses clients, ses fournisseurs, ses collaborateurs, et in fine d'afficher une certaine fierté à appartenir au territoire dans lequel on vit et on travaille.



Vin et rigotte en fête

Chaque 1^{er} mai, Condrieu célèbre ses deux Appellations d'Origine Protégée.

Il s'agit d'une journée festive en plein-air, au cours de laquelle les viticulteurs et les cheviens locaux présentent leur production. Ils invitent pour l'occasion de nombreux complices pour que l'accord « mai » et « vins » soit complet. Une journée rythmée par différents rendez-vous dont des balades commentées, des démonstrations de cuisine, des dégustations, etc.

Sous réserve des mesures sanitaires, Vienne Condrieu Tourisme prévoit pour le dimanche 2 mai une 1^{re} Randonnée Jazz Gourmand où, à chaque étape, vin de Condrieu et rigotte de Condrieu seront associés, le tout dans une ambiance jazz. Mais la particularité de cette journée sera le défi collectif lancé : zéro déchet et le moins d'impact écologique possible. Aussi, ni gaz ni électricité pour la préparation des repas ou les concerts de jazz et chacun des participants partira avec un « kit » totalement réutilisable après les différentes étapes de dégustation.

Nb programme définitif et détaillé fin mars adapté en fonction des conditions et protocoles sanitaires en vigueur.

Zoom sur

ViaRhôna, le grand départ

7, 8 et 9 Mai / 1 week-end, un même itinéraire mais 3 manières de vivre la ViaRhôna au départ de Vienne jusqu'à Condrieu ou inversement !

■ **Vendredi 7** : en fin d'après-midi et en soirée (17h / 21h) différents rendez-vous émailleront le linéaire : concerts-spectacles-performances... Toutes les heures sur chacun des lieux, les artistes entameront un « set » d'une trentaine de minutes. Entre ces sets, le public pourra, à vélo, changer de lieu pour assister à un autre set.

■ **Samedi 8** : en résonance au grand marché de Vienne, le public pourra, sur ce même itinéraire, savourer les productions locales, non seulement issues des exploitations agricoles locales, mais également artisanales. Pique-nique élaboré à partir des produits du marché ou composé au fil de la balade, chacun pourra choisir sa formule, et se laisser aller à la découverte de certains détours cachés, dévoilés aux participants où d'autres surprises les attendront.

■ **Dimanche 9** : ce même itinéraire deviendra espace d'exposition et de contemplation où le fleuve Rhône sera la star. Photos, contes, rencontres et discussions... Un seul mot d'ordre, prendre le temps, contempler et... apprécier.

Nb programme définitif et détaillé mi-avril adapté en fonction des conditions et protocoles sanitaires en vigueur.

DE NOUVELLES MISSIONS POUR LE CONSEIL DE DÉVELOPPEMENT

Le Conseil de Développement (CdD) est une **instance de démocratie participative** composée de personnes qui habitent, travaillent ou étudient sur le territoire.

Jusqu'à présent, le Conseil de Développement avait pour unique mission d'**ÊTRE FORCE DE PROPOSITIONS** sur des sujets choisis par le CdD ou par les élus, en apportant un avis citoyen et en faisant des propositions d'actions avec un regard d'habitant sur les services fournis par l'Agglo.

Le nouveau Conseil Communautaire s'est installé après les élections municipales et a voté un nouveau protocole de coopération entre l'Agglo et le CdD. Le Conseil de Développement s'est vu attribuer un Conseiller Délégué, Christian Pétrequin Maire de Moidieu-Détourbe et **deux missions nouvelles :**

ACCOMPAGNER L'AGGLOMÉRATION DANS SA POLITIQUE DE CONCERTATION AVEC LES USAGERS DU TERRITOIRE :

- Proposer des méthodes et des outils de concertation
- Animer des ateliers et débats publics
- Suivre les démarches de concertation engagées par l'Agglo.

ACCOMPAGNER L'AGGLOMÉRATION SUR L'ÉVALUATION DE SON ACTION :

- Proposer un regard citoyen sur les critères d'évaluation pour les ajuster
- Participer au rapport annuel d'évaluation de l'Agglo
- Recueillir et transmettre aux élus le ressenti des habitants.

Autonome dans son fonctionnement et dans ses choix, le Conseil de Développement accueille toute personne volontaire et intéressée pour contribuer à la vie du territoire. L'avis de chacun est précieux pour alimenter ses réflexions.


Si vous souhaitez en savoir plus, contribuer ponctuellement ou participer aux missions du CdD : contactez-nous !



Venez nous
rejoindre !

04 82 06 33 23 - cdd@vienne-condrieu-agglomeration.fr

cdd.vienne-condrieu-agglomeration.fr

 Conseil de développement de Vienne Condrieu Agglomération

Gardons le lien...

Vienne Condrieu Agglomération

30, avenue du Général Leclerc
Espace Saint-Germain - Bâtiment Antarès
BP 263 - 38217 Vienne Cedex
Tél. : 04 74 78 32 10 / info@vienne-condrieu-agglomeration.fr

L'accueil est ouvert :

du lundi au vendredi de 8h à 12h30 et de 13h30 à 17h



Agence économique

04 74 78 89 00
entreprendre@vienne-condrieu-agglomeration.fr
<https://entreprendre.vienne-condrieu-agglomeration.fr>



Aménagement urbain

- **Autorisations du droit des sols (ADS) :**
04 82 06 33 06
- **Habitat :** 04 74 78 32 20
- **OPAH - Conseil travaux et rénovation logement :**

 **N° Vert 0 805 030 043**

APPEL GRATUIT DEPUIS UN POSTE FIXE



Cohésion sociale

**Contrat de Ville
Réussite éducative
Santé**

04 74 78 78 90 - 04 74 78 32 28

Relais Oxyjeunes / Point Accueil Écoute Jeunes

04 74 31 60 09

oxyjeunes@vienne-condrieu-agglomeration.fr



Cycle de l'eau

Assainissement : 04 82 06 33 00
cycledeleau@vienne-condrieu-agglomeration.fr

Eau potable : 04 87 59 14 50
regie-eau@vienne-condrieu-agglomeration.fr



Déchèteries

Chasse-sur-Rhône - Route de Communay
• du lundi au vendredi de 9h à 12h
et de 14h à 18h
• samedi de 9h à 18h

Pont-Évêque - ZI l'Abbaye
• du lundi au samedi de 8h à 12h30
et de 13h30 à 18h

Vienne - Saint-Alban-les-Vignes
• du lundi au samedi de 8h à 12h30
et de 13h30 à 18h

Ampuis - Verenay - Rue du Stade
• le lundi de 8h30 à 12h et de 14h à 18h30
• du mardi au vendredi de 14h à 18h30
• samedi de 8h30 à 12h et de 14h à 18h30

Villette-de-Vienne - Chemin du Maupas
• du lundi au samedi de 8h à 12h30
et de 13h30 à 18h



Environnement et déchets

04 74 53 45 16
gestiondechets@vienne-condrieu-agglomeration.fr
nature@vienne-condrieu-agglomeration.fr
planclimat@vienne-condrieu-agglomeration.fr



Petite enfance

Modes de garde : 04 27 87 80 00
petiteenfance@vienne-condrieu-agglomeration.fr



Téléalarme

04 37 04 82 50
telealarme@vienne-condrieu-agglomeration.fr



Stade nautique

**Françoise Clavery-Bouysson
à Saint-Romain-en-Gal**

380, RD 502
69560 Saint-Romain-en-Gal
04 74 53 27 20
piscine.stromainvienne-condrieu-
agglomeration.fr

Port du bonnet obligatoire



Transports et mobilités

04 74 78 78 89
transports@vienne-condrieu-agglomeration.fr



Tourisme

Pavillon du tourisme
04 74 53 70 10
contact@vienne-tourisme.com



Animation et information Jeunesse

*Service commun à 11 communes : Ampuis / Condrieu / Échalas /
Les Haies / Loire-sur-Rhône / Longes / Saint-Cyr-sur-le-Rhône /
Saint-Romain-en-Gier / Sainte-Colombe / Trèves / Tupin-et-Semons*

À la Maison des Services Publics
1, place des Droits de l'Homme à Condrieu - 04 87 59 00 01
· du lundi au jeudi : 8h30 > 12h et 13h30 > 17h
· le vendredi : 8h30 > 12h et 13h30 > 16h30



Voirie

04 27 87 80 17
voirie@vienne-condrieu-agglomeration.fr

Permanences à l'Agglo

ADIL 04 76 53 37 30
AGEDEN conseil info énergie : 04 76 23 53 50
**Conseil d'architecture, d'urbanisme et d'environnement
(CAUE)** 04 74 78 78 83
OPAH - Conseil travaux et rénovation logement

N° Vert 0 805 030 043

APPEL GRATUIT DEPUIS UN POSTE FIXE

SOLIHA Rhône / Grand Lyon : 04 37 28 70 20

Vienne
Condrieu
Agglomération



www.vienne-condrieu-agglomeration.fr



Vienne Condrieu Agglomération

√ ▲ 77 ▲
V L L
V I E N N E

40^e

23 ► 10 / 2021
JUN JUILLET 40^e ÉDITION



JAZZ À VIENNE

VOUS DONNE

RENDEZ-VOUS CET ÉTÉ !

SUIVEZ L'ACTUALITÉ DU FESTIVAL ET SA PROGRAMMATION SUR JAZZAVIENNE.COM

